

Défense de la langue française

J'ai appris le français
rien que pour écrire
en français.

Pia Petersen



N° 252
9 €
2^e trimestre 2014

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164

Éloge de l'inutilité

« Un livre... utile ! »

Philosophie magazine

« Voici un livre de chevet dont on ne saurait que trop recommander la lecture... »

Le droit

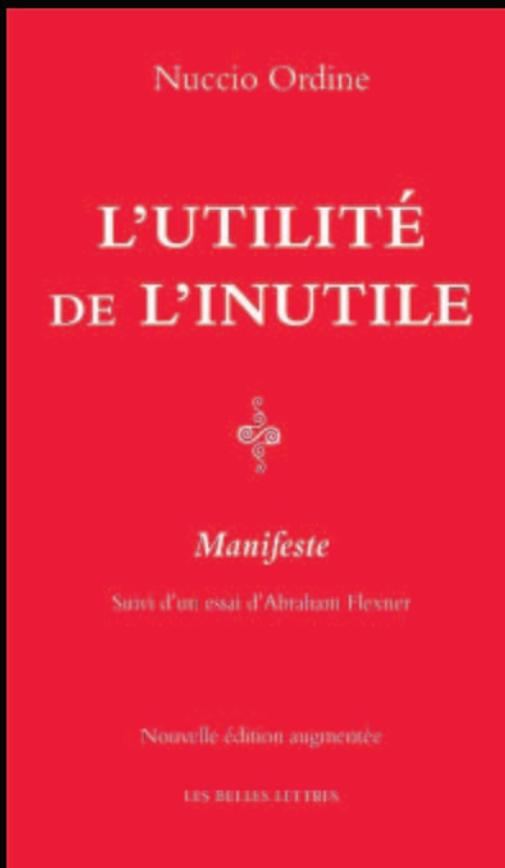
« Je viens de découvrir un petit livre merveilleux dont il vous faut absolument jouir et que vous devriez offrir à tous vos amis. »

Lire

« ... il est imprudent de vivre sans avoir l'inutile en tête, car ce n'est pas vivre vraiment. La culture convoquée par Nuccio Ordine nous le rappelle. »

Marianne

11 €



Défense de la langue française



N° 252
avril - mai - juin 2014

Du président

- 2 À Guillaume Roquette.
Philippe Beaussant,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 Nouvelles du Jura suisse.
Étienne Bourgnon
- 8 Les voix ou les voies de la France.
Dominique Hoppe
- 10 La francophonie en Océanie ?
Daniel Miroux
- 14 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 17 Multilinguisme européen.
Véronique Likforman

Le français en France

Vocabulaire

- 20 L'Académie gardienne
de la langue.
- 21 Mots en péril.
Gilles Fau
- 22 Acceptions et mots nouveaux.
- 23 Le vent.
Bernie de Tours

- 24 De dictionnaires en dictionnaires.

Jean Pruvost.

- 26 En dermatologie.

Pierre Delaveau

- 27 Vocabulaire de marine.

Joseph de Miribel

Jacques Favreul

- 32 Les mots en famille.

Philippe Le Pape

- 34 Terminologie médicale.

Jean-Michel Lueza

Style et grammaire

- 35 L'orthographe, c'est facile !

Jean-Pierre Colignon

- 36 Un ou une espace ?

Jacques Pépin

- 38 Prononciation de *solennel*.

Paule Piednoir

- 39 Le saviez-vous ?

Jacques Pépin

Jean-Pierre Colignon

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon.

Jean Brua

- 44 Déconstruire...

Bernard Leconte

- 45 Petit rappel.

Jean Tribouillard

- 45 Paronymie.

Jean-Pierre Colignon

- 46 Enchanté(e), désolé(e).

Maurice Véret

- 47 Mots à la mode

Jacques Moulinier

Comprendre et agir

- 48 Loi du 4 août 1994.

Jean-Claude Amboise

- 50 De l'aubette à l'abribus.

Marcienne Martin

- 52 Paradoxe de l'atèle.

Jacques Groleau

- 53 Pour jouer.

Pierre Delaveau

- 54 Tableau d'horreurs.

Marceau Déchamps

- 55 Tableau d'honneur.

Marceau Déchamps

- 56 Mots croisés de Melchior.

Le français pour

- 57 Guillaume Roquette.

Nouvelles publications

- 59 *Nicole Vallée*
Jacques Dhaussy

I à XVIII

Vie de l'association

À Guillaume Roquette



Destiné à un journaliste de la presse écrite, le prix Richelieu 2014 a été attribué à Guillaume Roquette, directeur de la rédaction du *Figaro Magazine*. Le 5 avril (voir p. II), avant de lui remettre la médaille de la communication éditée par La Monnaie de Paris, notre président, Philippe Beaussant, lui adressa ses félicitations.

Chaque langue a son ciel, écrivait Chateaubriand, inquiet du sort des langues européennes, du français, mais aussi de l'anglais. Que pensent nos voisins d'outre-Manche face à l'américanisme d'internet et de la presse bien éloigné de la langue de Shakespeare ou de Dickens ?

Chaque année, DLF remet le prix Richelieu ; alors notre ciel reprend ses couleurs. Pour moi, qui fus élu il y a trois ans, c'est avec joie que j'ai remis ce prix à Yves Calvi, remarquable journaliste, animateur de « C dans l'air », qui fait passer un grand souffle de liberté sur une télévision d'État ; d'ailleurs, son audience ne cesse de s'étendre. L'an dernier, nous avons couronné Alain Duault, musicologue reconnu et animateur d'une émission très suivie, quotidienne, elle aussi, sur Radio Classique, et organisateur talentueux des Chorégies d'Orange, entre autres activités.

C'est ainsi que tous portent très haut les couleurs de notre langue, non par un langage savant mais simple, compréhensible pour tous, d'une totale limpidité, ce qui fait sa force.

Cette année, DLF a élu de nouveau un journaliste et éditorialiste brillant et incisif, Guillaume Roquette, qui appartient à ce monde médiatique qui exerce tant d'influence, façonnant les modes, nos pensées et notre langage pour le meilleur parfois et pour le pire bien souvent.

Guillaume Roquette, vous êtes né à Lille et votre carrière gravite dans un milieu qui ne fut pas nécessairement favorable à vos idées, ou, du moins, sans s'en cacher, pour réussir ; vous ne doutez pas que la vérité est au bout de votre plume et après des débuts dans les pages saumon du *Figaro*, vous entrez au Groupe Valmonde, vous redressez *Le Spectacle du Monde*, qui était en chute libre, et puis vous animez aussi une chronique sur France Inter jusqu'au moment où le service public, qui est pourtant au service de tous les publics et de toutes les opinions, estima que vos convictions de droite déplaisaient, ce qui ne vous empêcha pas de rebondir, de passer par des chaînes de télévision : LCI, BFM, avant de prendre en juillet 2012 la direction de la rédaction du *Figaro Magazine*. Vous avez gardé votre liberté de ton, participant à de nombreux débats et suscitant des controverses fructueuses, preuves de votre talent.

Vos interlocuteurs voient en vous un homme courtois, discret, sachant les écouter, qui analyse intelligemment et réussit l'exploit, avec des opinions parfois fulgurantes, de recueillir ainsi le respect et la considération des rédacteurs libéraux et conservateurs. Pourfendeur des idées reçues qui nous emprisonnent, vous abordez tous les sujets politiques qui suscitent votre réflexion, la crise ukrainienne, la loi sur le logement, la cohabitation entre les Verts et la majorité socialiste, ceux que vous appelez drôlement « *les intermittents de la réforme* ». Vous attaquez la socialisation « *du genre* » dans les écoles, vous vous interrogez à propos de « *toute une génération d'étudiants qui se demande si son avenir ne passe pas par l'exil* » ; vous

réfléchissez sur l'emploi, les élections, que sais-je encore, tous les sujets d'actualité, servi par une plume toujours vive et claire et un ton jamais agressif. À propos de Fukushima, vous n'hésitez pas à conseiller aux écologistes de regarder de l'autre côté du Rhin : « *Faute de vent suffisant pour faire tourner les éoliennes, savez-vous que l'Allemagne émet de plus en plus de CO₂ en brûlant du charbon. Avant de se lancer dans une hypothétique transition énergétique et d'arrêter des centrales nucléaires encore bonnes pour le service, la France ferait bien d'y réfléchir à deux fois.* »

Pour désigner votre métier, j'hésite entre celui de journaliste, d'essayiste, d'écrivain, auquel Guy de Maupassant a donné ses lettres de noblesse dans *Bel-Ami*. Plus tard, au xx^e siècle Kessel, Colette ou Camus, Mauriac, Sartre, s'engageront eux aussi dans cette voie, car la forme littéraire – j'insiste sur ce point – est la matrice du genre journalistique et vous vous inscrivez, Guillaume Roquette, dans cette grande et belle tradition.

On parle de bouleversements, l'écran remplacerait la presse écrite... Je n'en crois rien, la rencontre du papier, la senteur de l'encre fraîche, l'écriture toute vive du journaliste sont des acquis qu'aucun écran ne remplacera.

En janvier 2014, vous ironisiez en écrivant, par une allusion à vos adversaires : « *Puisque l'époque est aux bonnes résolutions, engageons-nous à leur offrir cette année un Figaro Magazine aussi beau, impertinent et contemporain qu'ils peuvent le souhaiter.* »

Tout à la fois Figaro et Rivarol, vous avez su traduire la liberté de l'esprit par l'excellence de la langue, sa verve et sa verdeur.

Je me garderai, bien entendu, de poursuivre plus loin le rapprochement mais je me contenterai, avec tous nos amis, de vous féliciter pour le prix Richelieu 2014 fort mérité, que DLF est particulièrement heureuse de vous décerner.

Philippe Beaussant
de l'Académie française

Le

français

dans le

monde

Nouvelles du Jura suisse

Activité du Conseil de la langue française du Jura

Parmi les nombreux articles parus dans la presse romande à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie (15-23 mars 2014), l'un paraît présenter un intérêt particulier : il a trait au Conseil de la langue française de la République et Canton du Jura.

La loi jurassienne du 17 novembre 2010 sur l'usage de la langue française, prévoyant la création d'un Conseil de la langue française, a fait l'objet d'une étude publiée dans le numéro 239 de la revue *DLF*. La présidente de cet organisme, Marie-José Béguelin, docteur en linguistique de l'université de Genève (fille de feu Roland Béguelin, qui a joué un rôle de premier plan dans la création du canton du Jura), a donné à la presse des informations sur ce qui a été fait depuis le 5 septembre 2011, date de la constitution de ce conseil, composé de neuf membres.

En voici un résumé, fondé sur l'article du *Quotidien jurassien* du 20 mars :

1. L'une des premières activités du conseil a été d'ouvrir une page internet (www.jura.ch/clf), où l'on trouve notamment des outils et ressources linguistiques en ligne.
2. L'une de ses activités importantes est la révision des nouveaux textes législatifs. Il s'agit de vérifier la clarté et la qualité de la langue.
3. L'idée du conseil est aussi de « *servir de relais dans le Jura avec tout ce qui se fait à l'échelon de la Suisse, notamment à celui de la Délégation à la langue française de Suisse romande* ». Tous les services administratifs ont été informés de cette page et invités à utiliser ces outils en ligne, notamment pour éviter les anglicismes.

4. La chasse aux anglicismes est très difficile dans un pays où la liberté d'expression est grande et la liberté d'usage des langues aussi. Il s'agit, en l'espèce, d'inciter plutôt que de contraindre. Le conseil, a dit la présidente, « *a toujours privilégié la sensibilisation, l'information, le débat* ». La contrainte n'est pas facile et elle n'est pas souhaitable. Et Marie-José Béguelin de citer l'exemple de « *sale* », que nombre de commerçants utilisent pour afficher les soldes, ce qui irrite beaucoup de monde. Elle suggère une solution « acceptable » : l'affichage plurilingue (soldes, *Ausverkauf*, *sale*, aubaine [Québec], etc.).

Le conseil a d'ailleurs fait une proposition à ce sujet et « *la balle est dans le camp du gouvernement, qui semble prêt à envisager, lors d'une révision législative, une incitation à utiliser le français dans l'affichage des commerces* ». De l'avis de la présidente, ce ne peut être qu'une incitation. Tout est question de dosage.

5. Au demeurant, le conseil a ouvert sur sa page internet une boîte à idées. La présidente a dit à ce propos que les gens pouvaient lui faire part de leurs réflexions. « *Ce n'est pas à nous de faire la police de la langue, a-t-elle ajouté, mais si cinq ou dix citoyens signent une lettre et nous demandent une démarche, on peut faire quelque chose, le signaler et suggérer d'en tenir compte. C'est l'intérêt du commerce de prendre en compte l'avis du public. C'est ainsi que nous concevons notre activité de relais pour les citoyens.* »

En conclusion, Marie-José Béguelin a souligné l'intérêt suscité par la loi jurassienne au sein de la Francophonie. Les autres cantons romands devraient, au demeurant, suivre cet exemple. Le Conseil jurassien de la langue française se propose, quant à lui, d'atteindre encore mieux la population et d'être plus présent auprès des jeunes.

Étienne Bourgnon

Les voix ou les voies de la France

Un phénomène, masqué par les évènements momentanés qui envahissent le paysage médiatique, représente par sa constance un véritable danger pour notre pays. Il s'agit de l'érosion de l'usage du français dans les relations internationales. Le sujet n'est ni nouveau ni médiatiquement « croustillant ». Il peut sembler insignifiant face aux grands problèmes du moment. Mais là se trouve justement sa dangerosité. En effet, nombreux sont ceux qui, aveuglés par l'accoutumance de la répétition, considèrent l'effritement de notre langue et l'hégémonie de l'anglais comme un processus naturel et inévitable de la mondialisation, y voyant même une sorte de modernité à laquelle ils participent. Quant aux autres, souvent guidés par des logiques de l'urgence et de gestion de l'instant, ils abordent le sujet avec conscience et sincérité, mais ne peuvent en faire une priorité. Aussi, de petites concessions en petits désintérets, le problème est aujourd'hui devenu très sérieux.

La plupart des organisations internationales, par exemple, ne respectent plus les engagements linguistiques formels qui s'appliquent à leurs activités. Elles fonctionnent dans un « tout en anglais » contraire à l'esprit même de ce qui a initié leur constitution. Au-delà de l'appauvrissement homogénéisation des pratiques, cela provoque un déséquilibre sérieux de la répartition des postes à responsabilités, les anglophones étant naturellement privilégiés. La démonstration la plus flagrante vient de la Commission européenne, où, comme le mentionne un article du *EU Observer* du 2 février : « *Les Britanniques, bien qu'étant globalement sous-représentés à la Commission, sont sur-représentés aux niveaux hiérarchiques supérieurs* » ; constat qui

peut être étendu à la plupart des instances multilatérales. Si l'on ajoute que certains Français postés au plus haut niveau de différentes instances internationales refusent de parler notre langue dans le cadre de leurs prérogatives professionnelles, oubliant un peu vite que c'est la France qui est à l'origine de leur nomination, on prend la mesure du défi.

Le problème ne s'est pas arrêté à nos frontières. Un nombre croissant d'universités et de grandes écoles françaises offrent désormais des masters intégralement en anglais. Ces formations, qui ne portent pas sur des matières linguistiques, sont proposées par des professeurs français à des élèves majoritairement francophones. L'apprentissage de notre langue par les étrangers venus étudier dans notre pays ayant été un élément important du développement de notre influence dans le monde, les effets potentiels de ce phénomène qui en est l'exact contraire sont donc faciles à imaginer.

L'effritement de l'utilisation de notre langue met désormais clairement en danger la place de notre pays sur la scène internationale. Il nous faut donc au plus vite trouver de véritables solutions et réagir avec conscience et volontarisme pour que la voix de la France s'exprimant en français permette à nos valeurs d'avoir encore un rôle à jouer dans le fonctionnement du monde.

Dominique Hoppe

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

La francophonie en Océanie ?

Le président-fondateur de l'Alliance Champlain nous a confié le texte de la conférence qu'il fit à Paris il y a un an. En raison de sa longueur, nous le publierons en trois fois.

Le vaste océan Pacifique, qui couvre la moitié de la superficie totale des mers du globe, est souvent précisé en fonction de sa latitude : le Pacifique nord, qui va des côtes russes et chinoises aux rives américaines, et le Pacifique sud, qui constitue avec les terres émergées allant de l'Asie du Sud-Est à l'Amérique du Sud, le cinquième continent : l'Océanie.

C'est le plus petit des continents, avec 8 710 206 km², dont 90 % pour la seule Australie.

L'Océanie est divisée en trois régions :

- la Mélanésie à l'ouest ;
- la Polynésie au sud-est ;
- la Micronésie au nord.

La Communauté du Pacifique (CPS) regroupe la quasi-totalité des îles de l'Océanie (il y en aurait plus de 7 500). Cette organisation, créée en 1947, a son siège à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie. Elle fournit des services d'assistance technique, de formation et de recherche aux pays insulaires du Pacifique depuis maintenant plus de soixante ans. La CPS comprend vingt-six membres, dont vingt-deux États et territoires insulaires et les quatre puissances fondatrices (Australie,

États-Unis d'Amérique, France et Nouvelle-Zélande). Seules l'île de Pâques et les îles Hawaï n'en font pas partie.

La population de l'Océanie était de quelque 36 millions en 2012 dont 60 % pour la seule Australie soit environ 22 millions, 6,3 millions pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée et 4,3 millions pour la Nouvelle-Zélande.

Sur cet ensemble, la population francophone est estimée à 1,170 million, dont 500 000 personnes pour l'Australie (Australiens de souche ayant une bonne connaissance du français ainsi qu'un certain nombre d'immigrants algériens, belges, français, libanais, mauriciens, vietnamiens...) et 600 000 pour les trois territoires français du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna) auxquels il convient d'ajouter les 70 000 francophones du Vanuatu, l'ancien condominium franco-britannique.

La francophonie apparaît donc dans le Pacifique sud comme un phénomène très minoritaire. Elle a été pendant longtemps dans une situation défensive, d'autant que l'une des anciennes puissances coloniales, la Grande-Bretagne, avait usé de son influence pour éradiquer toute présence francophone au Vanuatu dès le lendemain de l'indépendance de ce pays en 1980. Par ailleurs, la reprise des essais nucléaires par la France en 1995-1996 avait entraîné de violentes réactions antifrançaises de la part des puissances anglophones de la région, en particulier l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Qu'en est-il, en 2013, de la vitalité de la langue française dans cette partie du monde ?

Avant de parler des îles plus spécifiquement francophones, il nous paraît intéressant de faire un tour d'horizon de l'Océanie anglophone, d'abord des États insulaires du Pacifique, puis des deux principaux pays développés que sont la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Dans les États de la région, c'est davantage une francophonie élitiste qui prévaut. Le français est certes enseigné dans les universités de

Fidji et de Papouasie-Nouvelle-Guinée, mais la langue française reste malgré tout marginale.

Toutefois, les habitants de ces îles ont connaissance de la francophonie océanienne. La Polynésie française entretient des relations privilégiées avec les îles Cook et les Samoa, de par leur affinité culturelle. La Nouvelle-Calédonie commerce avec les îles Fidji, et l'archipel des Tonga a une politique ouvertement francophile. Par ailleurs, la France ne manque pas une occasion, en cas de catastrophe naturelle (cyclones ou tremblements de terre), de venir en aide aux populations sinistrées, quasiment en même temps que l'Australie ou la Nouvelle-Zélande grâce à son point d'appui en Nouvelle-Calédonie. Enfin, il faut noter les grandes rencontres tous les quatre ans des insulaires de toute l'Océanie autour des Jeux du Pacifique ou du Festival des arts du Pacifique ou encore des Mini-Jeux, rencontres où l'anglais et le français sont les seules langues officielles. Ces rencontres ont chaque fois lieu dans un pays différent.

La Nouvelle-Zélande avait failli devenir (à trois jours près) une terre française. C'était en 1840. Une petite ville, Akaroa, près de Christchurch, existe toujours aujourd'hui dans l'île du Sud avec ses plaques de rues en français et ses magasins aux enseignes bilingues. Mais les temps ont changé, la Nouvelle-Zélande est devenue anglaise et la politique française a laissé des traces à l'époque des essais nucléaires dans le Pacifique. On se souvient encore du *Rainbow Warrior*.

Toutefois, aujourd'hui, les tensions se sont apaisées. La langue française est choisie en plus grand nombre par les jeunes Néo-Zélandais. Elle était en 2006 la première langue étrangère enseignée dans le pays, devant le japonais, l'espagnol et le chinois. Douze antennes de l'Alliance française essaient sur le territoire néo-zélandais. Les relations avec la Nouvelle-Calédonie, qui devient un partenaire non négligeable avec l'essor économique actuel, s'intensifient. Une Année de la Nouvelle-Calédonie s'est d'ailleurs déroulée en 2007 à Auckland. Elle a rencontré un succès certain. Il y a chez les Néo-Zélandais une francophilie plus appuyée que chez leurs voisins australiens.

Les tensions se sont aussi apaisées en Australie, même si aujourd'hui encore une méfiance de tout ce qui est français subsiste chez de nombreux décideurs australiens.

Ce pays-continent qui gère le Pacifique sud comme son arrière-cour n'est plus mécontent de ne pas être la seule puissance développée à s'y trouver. Plus de trente Alliances françaises, comprenant près de 15 000 membres, sont réparties sur toute l'Australie. Il n'est pas rare de rencontrer, dans les grandes villes du pays, des francophones d'Amérique, d'Europe ou d'Afrique venus s'y installer. Les langues asiatiques, en particulier le japonais et le chinois qui devancent désormais le français, dominent toutefois dans l'apprentissage des langues étrangères. Cependant la place du français, qui reste une langue de culture par excellence, est toujours importante.

L'influence calédonienne est surtout présente à Sydney et sur la Gold Coast. Plusieurs milliers de Calédoniens y passent, en effet, chaque année leurs vacances soit à l'hôtel, soit dans une résidence secondaire. Des accords médicaux lient, par ailleurs, les hôpitaux de Sydney à la Caisse de santé calédonienne (CAFAT) pour la prise en charge de patients qu'il n'est pas possible de traiter en Nouvelle-Calédonie.

Daniel Miroux

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
Russie

Le Centre de réussite universitaire (CRU) de l'Université d'état d'économie de Saint-Petersbourg a été inauguré le 20 mars. Un réseau francophone doit être créé au sein de cet établissement. À l'issue de l'inauguration, un certain nombre d'étudiants ont reçu le badge « Je parle français ».

—
Suisse

Le 5 avril, l'Alliance française de Fribourg a organisé Les timbrés de l'orthographe. Ce concours français a lieu le même jour dans quelque 130 villes du monde entier et compte plus de 10 000 participants.

Le 28^e Salon du livre et de la presse de Genève (30 avril - 4 mai) a reçu près de 95 000 visiteurs (un millier de plus qu'en 2013) et a accueilli 800 maisons d'édition, 850 auteurs et 2 223 animations.

À Morges, du 5 au 7 septembre, le festival « Le livre sur les quais » sera présidé par Daniel Pennac.

Le 10^e Festival du film français d'Helvétie aura lieu à Bienne du 17 au 21 septembre.

—
Le 9 avril, Annick Girardin, député de Saint-Pierre-et-Miquelon et vice-présidente de la section française de l'APF*, a été nommée secrétaire d'État chargée du Développement et de la Francophonie.

—
Le prix Albert-Londres 2014 a été décerné à Philippe Pujol, pour ses articles sur les quartiers nord de Marseille, dans le quotidien La Marseillaise.

—
L'hebdomadaire M... Belgique (25 avril) a consacré trois pages à l'enquête de l'APFF* sur les minorités nationales et les droits de l'homme.

—
Le Forum international francophone-langue de la science aura lieu le 3 et le 4 juillet à Paris. Thème de ce forum, organisé avec le soutien de l'Union géographique internationale : « Langue, production et diffusion scientifiques dans la mondialisation : question pour les géographes et les géographes ».

—
Canada

Jean Chrétien, Premier ministre de novembre 1993 à décembre 2003, a fêté ses 80 ans avec 700 invités et a reversé les bénéfices du droit d'entrée (28 000 \$) à la Maison de la francophonie de Toronto !

M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF, participera à la 40^e session de l'APF* qui se tiendra du 4 au 8 juillet à Ottawa.*

Le 5^e Congrès mondial acadien se déroulera du 8 au 24 août, avec de nombreuses manifestations culturelles. Y sera jouée la première pièce de théâtre d'Alain Dubos : Et l'Acadie, Majesté !

Toute personne intéressée par l'éducation francophone est invitée au 67^e congrès pancanadien de l'ACELF, du 25 au 27 septembre, à Halifax. Thème : « Ensemble, mettons l'accent sur nos communautés ».*

—
Les Francofolies de La Rochelle auront lieu du 10 au 14 juillet. Ce « festival de chansons et de musiques actuelles, essentiellement francophones » a été créé il y a trente ans.

— Dans *La Jaune et la Rouge* (n° 695), mensuel des anciens élèves de l'École polytechnique, Phong-Tuan Nghiem, Vietnamien de la promotion 1956, lance un appel pour que des universités francophones soient créées dans les pays émergents. Il conclut : « *Un investissement dans la formation dans ces pays rapportera en même temps qu'il contribuera à renforcer la paix dans le monde.* »

— Offrir « *un réservoir unique de ressources sur la langue française (corpus, lexiques, dictionnaires, etc.) et d'outils numériques pour son traitement* », tels sont les objectifs d'**ORTOLANG** (outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue).

— **Allemagne**
Le 4^e Congrès mondial de linguistique française, organisé par l'ILF, sous la tutelle du CNRS, se tiendra du 19 au 23 juillet à l'Université libre de Berlin.*

— **États-Unis**
Le 87^e congrès de l'AATF aura lieu à La Nouvelle-Orléans, du 19 au 22 juillet. Thème : « Le français, langue à multiples visages ».*

— Les 43^{es} Championnats du monde de Scrabble francophone auront lieu du 2 au 9 août à Aix-les-Bains.

— Le 7^e Festival du film francophone d'Angoulême, du 22 au 26 août, sera présidé par Sabine Azéma.

— **Espagne**
Le colloque international, « Langage et Analogie. Figement. Polysémie » se tiendra, du 17 au 19 septembre, à Grenade, à la Faculté de traduction et d'interprétariat.

— **Roumanie**
Les XIX^{es} Journées universitaires francophones de pédagogie des sciences de la santé se tiendront du 24 au 27 septembre à l'université de médecine et pharmacie Iuliu Hatieganu de Cluj-Napoca. Ces journées sont organisées par la CIDMEF, réseau institutionnel de l'AUF*, qui, sur quatre continents, compte 140 facultés, issues de quarante pays.*

— **France-Louisiane Franco-Américaine vient de publier un *Petit Atlas bilingue de 100 lieux de***

France liés à l'aventure américaine (302 p., 15 € + 3,50 € de frais de port. Le commander à FLFA, 17, avenue Reille, 75014 Paris). Outre des villes ou villages de France, cet ouvrage présente les biographies des personnages et les lieux qui, aux États-Unis, ont préservé le souvenir de leur action.

— **Les 31^{es} Francophonies en Limousin – festival de théâtre, musique, danse et rencontres d'auteurs – se dérouleront du 24 septembre au 4 octobre.**

Françoise Merle

*AATF
American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)
*APF
Assemblée parlementaire de la Francophonie
*APFF
Association pour la promotion de la francophonie en Flandre
*ACELF
Association canadienne d'éducation de langue française
*AUF
Agence universitaire de la Francophonie
*CIDMEF
Conférence internationale des doyens et des facultés de médecine d'expression française
*ILF
Institut de linguistique française
*OIF
Organisation internationale de la Francophonie

Les

langues

de

l'Europe

Multilinguisme européen

« Une langue est faite pour dire le monde »¹. L'Europe a vingt-quatre langues pour le dire, ce monde, et « chaque langue constitue une vision du monde qui lui est propre »².

En Europe, vingt-quatre langues officielles : allemand, anglais, bulgare, croate, danois, espagnol, estonien, finnois, français, grec, hongrois, irlandais, italien, letton, lituanien, maltais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, suédois, tchèque. Sans parler des langues non officielles, parlées par 60 millions d'Européens : **la langue de l'Europe, c'est le multilinguisme.**

Les langues de l'Europe sont sa richesse, sa particularité, l'expression de sa diversité culturelle... et une richesse économique aussi : l'industrie culturelle contribue au PIB européen davantage que l'industrie lourde.

Pour ne pas transformer cette incomparable richesse en handicap, les pays de l'Union européenne (UE) doivent se donner les moyens d'atteindre l'objectif éducatif européen commun : « la langue natale plus deux langues étrangères ».

Les Européens sont prêts. Pour 72 %, tout le monde devrait être capable de parler « plus d'une langue en plus de sa langue natale »³.

C'est possible, ce devrait même être facile. La majorité des Européens, 54 %, peuvent d'ores et déjà tenir une conversation dans au moins une langue supplémentaire, un quart sait en parler au moins deux. Dans huit États membres, dont le Luxembourg (pour 84 % de la population), parler la langue natale et au moins deux langues étrangères est une réalité. Pourquoi ce qui semble simple aussi en Slovénie, par exemple, serait-il si compliqué ailleurs ?

1. EriK Orsenna.

2. Michaël Oustinov.

3. Eurobaromètre spécial 386.

L'Europe a la chance de ces vingt-quatre langues, il ne faut pas la négliger. Il faut parler ces langues, chacun les siennes qu'on en possède plusieurs ou une seule, tout faire pour en faciliter l'apprentissage sans céder à la tentation d'une lingua franca – l'anglais, mais un anglais nécessairement appauvri – qui réduirait les échanges à des opérations technicistes.

Sans même parler de l'uniformité de la vision du monde évoquée plus haut qui en résulterait, refuser l'hégémonie de l'anglais ne relève nullement d'une vision passéiste, bien au contraire. Il s'agit d'anticiper, de prévoir les bouleversements linguistiques qui se préparent en Europe et dans le monde.

Aujourd'hui, si la langue maternelle la plus parlée est l'allemand, l'anglais est la langue la plus maîtrisée dans l'Union (langue natale + langue étrangère).

Mais le modèle actuel, fondé sur la puissance de l'influence anglo-américaine, n'est pas immuable et « *les peuples imposent toujours in fine leurs choix linguistiques à leurs élites* »⁴.

Les langues possèdent leur propre logique de développement en fonction de l'influence de la culture et du pays dont elles sont issues. Or, l'anglais est en recul, y compris sur ses terres d'origine. L'allemand, première langue natale en Europe, revient en force ainsi que le français, langue de nombreux nouveaux immigrés dans l'Union européenne.

L'expérience européenne du multilinguisme et de la diversité est un atout car demain l'anglais ne sera pas la seule langue planétaire, et les langues de l'Europe ouvriront des portes dans un monde où l'aptitude aux relations interculturelles sera essentielle : une Europe forte de son multilinguisme saura mieux s'adapter au plurilinguisme mondial.

Les langues de l'Europe ? Elles sont une clé pour l'avenir.

Véronique Likforman

4. Source : GEAB (*Global Europe Anticipation Bulletin* – « *Bulletin d'anticipation pour toute l'Europe* »), n° 13.

L'Académie

gardienne de la langue*

Sur les 490 entrées du dernier fascicule, 174 sont nouvelles. Nous en avons choisi quelques-unes susceptibles d'intéresser les lecteurs.

RÉCIFAL, -ALE adj. (pl. récifaux, -ales).
XX^e siècle. Dérivé de *récif*.

CEÛL. Relatif aux récifs coralliens. *Un écosystème récifal. La barrière récifale de Nouvelle-Calédonie. Calcaire récifal. Faciès récifal*, faciès caractéristique d'un terrain ou d'une roche calcaire d'origine marine, qui se présente comme un édifice construit par l'accumulation d'organismes fossiles, en particulier des coraux.

RECOMBINAISON n. f. XX^e siècle. Dérivé de *recombinaison*.

Nouvelle combinaison. Surtout dans des domaines scientifiques. **CHIM.** Réunion d'éléments issus de la dissociation d'un ou de plusieurs corps chimiques, qui conduit à la formation d'une nouvelle molécule ou d'un nouvel atome. – **BIOL.** *Recombinaison génétique* ou, simplement, *recombinaison*, ensemble de processus qui interviennent au cours de la méiose et aboutissent à la création de cellules comportant des associations de gènes différentes de celles que l'on trouve chez l'individu parental. *La recombinaison génétique est un des mécanismes à l'origine de la diversité des populations et de l'évolution*

des espèces. Désigne aussi, en biologie moléculaire, le processus par lequel une molécule d'A.D.N. ou d'A.R.N. est coupée et jointe à une autre de façon naturelle ou artificielle. *Recombinaison in vivo, in vitro*.

RÉCRI n. m. XIX^e siècle. Dérivé de (*se*) *récrier*.

VÈN. Redoublement de la voix des chiens quand ils lancent l'animal ou le relancent après qu'il les a mis en défaut.

REGGAE (se prononce *regué*) n. m. XX^e siècle. Emprunté de l'anglais de la Jamaïque *reggae*, lui-même d'origine incertaine.

Genre musical apparu dans les années 1950 en Jamaïque et lié à la culture rastafari, né de la rencontre de certaines musiques nord-américaines, comme le *rhythm and blues*, et de musiques populaires de l'île. *Le reggae est caractérisé par un rythme répétitif binaire, accentué sur le deuxième ou le quatrième temps. Le reggae s'est développé surtout à partir des années 1960 aux États-Unis puis en Angleterre. Le musicien et chanteur de reggae Bob Marley. En apposition. Des groupes reggae.*

* Extraits du fascicule RECHAMPI à RÉGLAGE (3 octobre 2013) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés – sur internet et en version papier – par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

Mots en péril

ÉBAUBI : adj. Interdit, surpris, au point de bégayer.

« *Je suis arrivé à la source de la lave et y suis resté tout ébaubi d'admiration.* »
(Stendhal.)

ÉBAUDI : adj. Mis en allégresse. **ÉBAUDIR** : v. tr. Terme familier. Mettre en allégresse. **ÉBAUDISSEMENT** : n. m. Action de s'ébaudir, état de celui qui s'est ébaudi.

« *La joie calme où s'ébaudissait mon âme.* » (Baudelaire.)

CALIGINEUX : adj. Qui est de la nature du brouillard.

« *Je serais riche [...]. Je pourrais continuer mes calculs sur l'offuscation solaire, et prouver qu'une valeur caligineuse sort de l'astre.* » (Victor Hugo.)

PANDICULATION : n. f. Mouvement qui consiste à s'étirer, bras et jambes tendues, en bâillant.

« *Oh ! Quel rêve les a saisies dans les pandiculations ?* » (Rimbaud.)

PITUITEUX : adj. Qui abonde en pituites (n. f. humeur blanche et visqueuse sécrétée par certains organes, et en particulier celle qui vient du nez et des bronches).

« *Le pituiteux sent, pense et agit lentement et peu.* » (Cabanis.)



SICAIRE : n. m. Assassin gagé.

« *Ils se sont emparés des finances, ils les ont prodiguées à leurs sicaires.* »
(Alexandre Duval.)

Gilles Fau

Délégation du Lot

Acceptions et mots nouveaux*

AFFINAGE (pour : *fining, refining*) : Phase de l'élaboration du verre pendant laquelle les bulles présentes dans le bain de verre sont éliminées à haute température.

Note : La température d'affinage est en général comprise entre 1 450 et 1 550 °C.

CALCIN (pour *cullet*) : Verre récupéré et recyclé, le plus souvent dans l'industrie verrière.

Note :

1. Dans l'industrie du verre, le terme *calcin* est préféré à « groisil ».
2. Le terme *calcin* est aussi employé pour désigner le verre finement broyé utilisé dans la fabrication des émaux.

ÉPREUVE THERMIQUE DU VERRE TREMPÉ

Abréviation : **ETVT** (pour : *heat soak test [HST]*) : Test effectué avant commercialisation, qui consiste à chauffer, dans des conditions contrôlées, des vitrages en verre trempé pour provoquer la casse de ceux qui présentent des défauts non décelables par d'autres méthodes.

Note : L'épreuve thermique du verre trempé vise à prévenir la casse spontanée des vitrages après leur commercialisation.

* * *

DONNÉES OUVERTES (pour *open data*) : Données qu'un organisme met à la disposition de tous sous forme de fichiers numériques afin de permettre leur réutilisation.

Note :

1. Les données ouvertes n'ont généralement pas de caractère personnel.
2. Elles sont accessibles dans un format favorisant leur réutilisation.
3. La réutilisation des données ouvertes peut être soumise à conditions.

OUVERTURE DES DONNÉES (pour *open data, open data policy*) : Politique par laquelle un organisme met à la disposition de tous des données numériques, dans un objectif de transparence ou afin de permettre leur réutilisation, notamment à des fins économiques.

* Extraits de « Vocabulaire des matériaux, technologie du verre » et de « Vocabulaire de l'informatique et du droit », publiés au *Journal officiel* respectivement le 25 avril et le 3 mai 2014. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme* : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>.

Le vent

Le mot vient du latin *ventus*, « vent », et offre plusieurs acceptions : soit mouvement de l'air, soit gaz intestinal, aux sens concrets. Au sens figuré, le mot désigne la tendance générale des influences qui se manifestent à un moment donné (**être dans le vent**).

En sanskrit le mot est *vayuh*, « celui qui souffle », alors qu'en grec, à la suite de la chute de la syllabe *we* (ve), le mot est devenu *aêmi*, « souffler », dont sont dérivés *aêr*, « air », *aura*, « brise » et son diminutif *asthma*, « souffle court », plus tous les mots à préfixe *aéro-* et les termes **air**, **orage**, **essorer** et **essor** en français.

Du latin *ventus*, nous avons **vent**, **ventouse**, **ventail**, **éventail**, **ventiler**, **éventer**, **vanner** et l'espagnol *ventana*, « fenêtre ».

Quant à la branche germanique, elle a donné *wind*, « vent », *window*, « fenêtre », *weather*, « le temps qu'il fait », en anglais ; *Wind*, « vent », *Wetter*, « le temps qu'il fait » et *Gewitter*, « orage », en allemand.

Après chiasme consonantique, V < > F, **vent** a donné *Foehn* (ou *Föhn*) qu'un dialecte allemand a tiré du latin *favonius*, « vent du sud-ouest ». Notons que c'est ainsi que se nomme le vent en mandarin, d'où le binôme *feng-shui*, « vent et eau », qui désigne l'art chinois dont l'objectif architectural est d'harmoniser l'énergie d'un lieu de manière à favoriser la santé, le bien-être de ses occupants.

Autrement, il est un terme grec utilisé pour désigner le vent, c'est *anémos*, que l'on retrouve dans le sanskrit *anilah*, « souffle », et dans les mots français **anémone**, **anémophile**, **anémocorde**, **anémoscope**, **anémochore**, **anémographe**, **anémomètre**..., mais aussi dans les mots latins *anima* et *animus* dont sont dérivés **âme**, « souffle de vie », **animal**, **animosité**, **magnanime**, **unanime** et les mots espagnols *alma*, « âme », *animó*, « esprit », et *animoso*, « courageux ».

Bernie de Tours

De dictionnaires en dictionnaires

Mignonne comme une huître

Si Ferdinand Brunot, au seuil de *La Pensée et la Langue* (1922), rappelle sans complaisance qu'un homme « simple d'esprit » peut être assimilé à « une moule, une huître », c'est que sans aucun doute ces pauvres mollusques bivalves ne sont guère ménagés dans nos



« Nature morte aux fruits, huîtres et compotier de porcelaine » d'Abraham Mignon, vers 1660-1679.
© Rijksmuseum, Amsterdam.

dictionnaires, même s'ils restent particulièrement appréciés gastronomiquement. De fait, lorsqu'on incarne une huître ayant quelque prétention, ce qui est la moindre des choses, on se remet difficilement de la description peu flatteuse donnée dans *l'Histoire des animaux*, certes à *l'usage des jeunes gens*, mais de *ceux qui ont du goût pour l'histoire naturelle*, petit dictionnaire d'environ quatre cents pages, publié à Lyon en 1793.

Ce « poisson de mer » – c'est ainsi qu'on désignait l'huître – se révèle en effet fort dépourvu par la nature, si l'on en croit le portrait qui en est établi : « Sans armes, sans défense, sans mouvement progressif, sans industrie, il est réduit à végéter dans une prison perpétuelle, qu'il entrouvre tous les jours régulièrement pour jouir d'un élément nécessaire à sa conservation. » Au moins pourrait-on reconnaître à l'animal un caractère assurément paisible. Esthétiquement, il nous faut évidemment le reconnaître, l'huître ne correspond guère à nos canons : « À peine peut-on distinguer, insiste le lexicographe naturaliste, dans sa masse informe et grossière, la figure animale et les

ressorts de son organisation ». Et d'ajouter qu'« un ligament placé au sommet de la coquille lui sert de bras pour cette manœuvre ».

Il faut cependant sans hésiter relire Maupassant, fin gourmet, pour que soit accordée aux huîtres quelque grâce toute sensuelle : « Les huîtres d'Ostende furent apportées, écrit le Normand épicurien, toutes mignonnes et grasses, semblables à de petites oreilles enfermées en des coquilles, et fondant entre le palais et la langue ainsi que des bonbons salés. » Voilà qui change tout. On peut être une huître mais indéniablement désirable. Ajoutons que l'imperfection sied tout particulièrement au mollusque si on sait le prendre avec art. Car c'est d'un corps étranger, de petite taille, plongé au cœur de l'huître si douillettement décrite, que naîtra en effet la perle. Entré par effraction, il en ressort nacré puis exhibé au cou des femmes les plus élégantes. Quel accueil et quel modèle d'intégration !

Jean Pruvost

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à **DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

En dermatologie

Les mots de la dermatologie sont issus des deux langues grecque et latine. La peau est le revêtement extérieur du corps formé par le **derme** et l'**épiderme**, uni aux plans sous-jacents par l'**hypoderme**. *Pellis*, la peau des animaux, a engendré **peau**, **pelade** et **pellicule** (du diminutif *pellicula*). La **pelade** est une **alopécie** non cicatricielle.

Corium, au sens de « peau des animaux », se retrouve dans **cuir chevelu**. Signifiant « couverture », *tegumentum* mène à **tégument**. *Cutis* est la peau qui enveloppe. Il en vient les adjectifs **cutané** et **sous-cutané**, comme aussi **cutiréaction** pour une épreuve lue sur la peau.

Derma, *dermatos* est la peau de bête que l'on écorche. D'où la plupart des mots à allure savante dont le chef de file est **derme**, défini comme la partie conjonctive du tégument, surmonté par l'**épiderme** tandis que l'**hypoderme** (de *hypo*, « au-dessous ») est la couche inférieure.

La **dermatologie** (de *logos*, « connaissance ») est la science de la peau et de ses maladies. Plusieurs autres termes dérivés sont fréquemment utilisés : les trois adjectifs **dermique**, **épidermique** et **hypodermique**, et les substantifs **dermite** et **dermatite**, pour des affections aiguës.

Une deuxième racine, *keras*, *keratos*, « corne », mène à **kératine**, pour une protéine filamenteuse soufrée, et à plusieurs termes médicaux : **kératodermie**¹, **kératose**, **hyperkératose**, etc.

Pierre Delaveau

1. « Épaississement anormal de la couche cornée de la peau aux mains ou à la plante des pieds. » (*Le Grand Robert*.)

Vocabulaire de marine

Quatre cousins ?*

Quatre cousins naviguent souvent de conserve. Ils ont un point commun : le monde **marin**, **maritime**, **nautique** ou **naval**.

Tous adjectifs connexes, synonymes et interchangeables ? Pas si sûr ! Résumons les sens de ces mots, si clairs, et dont les subtilités « coulent de source » pour tout marin digne de ce nom. Commençons par les moins ambigus (deux ou trois sens bien définis) : **naval** et **nautique**.

• NAVAL

1. Relatif à la marine militaire, à la guerre sur mer : **base navale**, **combat naval**, **École navale**, **force navale**.

2. Qui concerne les navires, leur construction : **chantier naval**, **construction navale**.

Ces exemples sont tout à fait spécifiques et dignes d'être notés.

Note : la **Navale** n'est que l'ellipse de [**construction**] **navale**.

• NAUTIQUE

1. Qui relève, appartient au domaine de la navigation : **art**, **science nautique**, **carte nautique**, **instructions nautiques**.

2. Qui concerne les sports pratiqués sur l'eau : **base nautique**, **sports nautiques**, **constructions nautiques**.

3. Qui se passe sur l'eau : **fête nautique**.

* Extrait de la thèse de l'auteur : *Étude linguistique de l'argot-Baille* (Paris-Descartes, 2010, p. 45-47).

D'aucuns relèveront déjà les doublons :

- **base nautique** et **base navale**. Rien d'étonnant : la première initie des « moussaillons » pour en faire de fameux **skippers** [ou **chefs de bord** (NDLR)] ; la deuxième ne compte que des spécialistes en « bleu foncé ».
- **construction(s) navale(s)** et **construction(s) nautique(s)** : la première expression concerne toute construction de bateaux, sauf ceux de sport ; tandis que la seconde ne s'occupe que de bateaux (à voile ou à moteur) destinés au sport ou à la promenade.

Les **boulinards** (voileux) objecteront l'absence de **fête navale**. Cette dernière ne peut – par définition (*cf.* naval 1.) – concerner que la Marine nationale quand elle est... bien amurée (bonne humeur). L'expérience démontre que, dans ce cas, il s'agit plutôt d'une revue navale. Le mot *fête* n'est pas de mise, car, à part le coût exorbitant d'une telle manifestation, ce genre de « démonstration » est surtout du ressort du fameux adage latin : *si vis pacem, para bellum* (« si tu veux la paix, prépare la guerre »).

Gardons *maritime* pour la fin, car c'est le plus polysémique, et occupons-nous de :

- **MARIN**, qui n'a pas moins de cinq sens courants, à savoir :
 1. Qui habite la mer ou en provient : **air marin**, **algues marines**, **brise marine**, **dieux marins**, **monstres marins**, **sel marin**, **végétation/plante marine**.
 2. Qui se fait, se trouve près, au bord de la mer : **cure marine**, **falaises marines**, **herpes marines**.
 3. Qui a rapport avec la mer, ou est destiné à, utilisé pour la navigation : **carte marine**, **lieu marine**, **lunette marine**, **mille marin**.
 4. Qui est à l'aise, qui tient bien, sur la mer (par mauvais temps) : **ped marin**, **bâtiment marin**.
 5. Qui aime, a le sens de la mer ou de la navigation : **sens marin**.
- Étrangement, peu de dictionnaires mentionnent un dernier sens, tout

méditerranéen : le (vent) marin ; mais l'acception se devine aisément du sens 1 supra.

Occupons-nous maintenant du dernier adjectif, de loin le plus riche en sens. Les maestros du langage pourront s'en donner à cœur joie : triplettes et même quadruplettes leur permettront d'affûter leur sagacité.

• MARITIME

1. Qui est proche, en bordure de la mer : plante maritime, province maritime.
2. Qui croît sur les rivages ou en bordure de la mer : pins maritimes.
3. Qui est adonné à la navigation sur mer : expédition maritime (terre-mer-terre), puissance maritime (disposant de beaucoup de côtes et d'une flotte importante).
4. Qui est relatif à la navigation sur mer : commerce maritime.

Le terme n'a « que » quatre sens, mais il est intéressant de noter que les deux premiers font référence à ce qui est au bord de la mer, alors que les deux derniers s'appliquent à la navigation. Cette dualité ne va pas sans poser de nombreux problèmes.

Alors que naval concerne la chose militaire ou la guerre sur mer, nautique ressortirait plutôt à la navigation ; marin est dans ou sur l'eau ; maritime s'applique à la terre ET à la mer. Nous nous trouvons ici dans une situation embarrassante où les risques d'erreur nous guettent.

Un marin averti en vaut quatre !

Aperçu ?

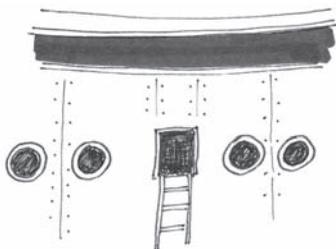
Joseph de Miribel*

* Docteur en sciences du langage, lexicographe de marine.

Coupée, coupé

Ces mots sont les participes passés substantivés du verbe *couper* issu de *colper*, qui signifiait au XII^e siècle : « diviser d'un coup » (couper signifiant aussi, tant au sens propre que figuré : « séparer ») et nul ne sait si le mot *coupée*, en termes de marine, résulte ou non de la féminisation de *coupé*, ces deux mots n'apparaissant guère dans la littérature avant le XVIII^e siècle.

Dans les temps anciens, les marins d'un navire arrivé au mouillage descendaient l'**échelle de coupée** ; cette échelle, constituée de



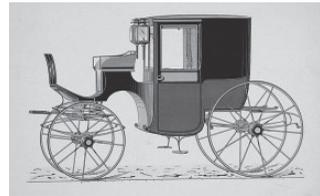
montants et de barreaux, normalement entreposée à bord, était descendue plaquée contre la coque, par une ouverture permanente, résultat d'une découpe dans le bordé.

Elle permettait, comme de nos jours celle en corde gravie par le pilote d'un port, les

échanges entre le navire et une embarcation accostée à celui-ci, car en ces temps-là aucun appontement ne pouvait accueillir un navire de haut bord (du XVII^e au XIX^e, on désignait par **échelles du Levant** (ou **de Berbérie**, pour Alger) les ports de la Méditerranée où se pratiquaient les échanges commerciaux).

Le mot *échelle* vient du latin *scala*, qui avait successivement donné *eschiele* au XII^e siècle, puis *eschelle*, *eschale* (d'où plus tard, en vocabulaire maritime, l'**escale**), tandis que le mot *escalier* vient du latin *scalaria*, pluriel de *scalarium* qui signifiait « marches » (celles naturelles ou taillées dans le roc pour graver une hauteur en l'escaladant) ; ainsi, de nos jours, pour faciliter les échanges entre le navire et une embarcation ou le quai, on déploie à l'aide d'un palan, liée à son plateau de coupée, une échelle munie de marches qui est un véritable escalier ; et la coupée n'est plus toujours une découpe du bordé, mais elle peut résulter d'une découpe locale dans le pavois ou de la dépose temporaire d'éléments du bastingage qui fait office de garde-corps sur le pont principal (les coupées avant, arrière, etc.).

Quant au **coupé**, il désignait depuis la fin du XVIII^e siècle une voiture hippomobile à quatre roues équipée d'une caisse fermée contenant une banquette à deux places ; au XIX^e, il désignait aussi le compartiment à une seule banquette d'une diligence¹ ou d'une voiture



Coupé hippomobile
© attelage-patrimoine.com

de train, et l'on peut comprendre que ces passagers privilégiés, qui voyageaient à l'abri des intempéries, de la poussière de la route (ou des escarbilles de charbon), etc. étaient coupés, c'est-à-dire séparés, du reste de leur voiture comme l'ermite vit coupé du monde.

Cet emploi du mot coupé² dans son sens figuré nous suggère que l'on peut prendre aussi dans le même sens le terme *coupée* (en tant que féminisation de *coupé*), car sur les navires de haut bord l'échelle de coupée était descendue par une ouverture pratiquée à hauteur du pont principal dans le bordé du gaillard d'arrière (« château arrière ») et elle était essentiellement fréquentée par le capitaine et ses officiers, l'avant de ce gaillard marquant la limite que ne devait pas franchir sans motif de service le reste de l'équipage, qui disposait d'autres échelles. N'aurait-on pas pu dire, ainsi, que le gaillard d'arrière avec son échelle particulière était coupé du reste du navire ?

Jacques Favreul

1. « *La diligence a trois compartiments comme l'État. L'aristocratie est dans le coupé ; la bourgeoisie est dans l'intérieur ; le peuple est dans la rotonde.* » (Victor Hugo, *Alpes et Pyrénées*, 1885.)
2. À partir des années 1910, le mot *coupé* désigne une voiture automobile dont la carrosserie est plus courte que celle de la berline de même puissance qui lui a servi de modèle ou, selon certains, une voiture dont l'arrière de la carrosserie semble avoir été coupé...

Les mots en famille

Le « diable » et le « discobole » ont la « parole » !

Que vient faire un **discobole** dans cette histoire ? Que **diable** irait-il faire dans cette galère ? Faudrait-il y voir resurgir les fourberies de notre ami Scapin ? Ce serait déjà en soi **diabolique**.

En réalité, le débat a été « lancé » bien avant Molière ! Les Grecs créent avec le verbe *ballein*, qui signifie à proprement parler « lancer, jeter », l'art de la **balistique** ! La science relative à l'étude du mouvement des projectiles !

En lançant moult pierres, la **baliste** de l'époque peut déjà faire des dégâts importants contre les remparts des villes fortifiées ! Il suffira d'y ajouter un arc pour créer une nouvelle arme l'**arbalète**, du latin

arcuballista (composé de *arcus*, « arc », et *ballista*, « baliste, machine à lancer des projectiles »). Les **arbalétriers** feront partie des corps d'armée au Moyen Âge.



Copie du discobole de Myron, par Esquilin (1781). © Musée national romain, Rome.

Mais revenons à notre **discobole** : chacun aura compris qu'il est plus pacifique et qu'il se contente de lancer un simple disque. Le célèbre bronze du sculpteur grec Myron a immortalisé le discobole d'Olympie.

Alors, que vient donc faire le **diable** ici ? Le discobole aurait-il cherché à vendre son âme pour battre un record ? Il nous faut découvrir que notre diable est lui aussi un redoutable lanceur ! Un lanceur de zizanie, un lanceur de discorde ! Le diable (en latin : *diabolus*, du grec *diábolos*, issu du verbe *diabállô*, signifie « celui qui se met en travers », d'où l'idée, au sens figuré, de lancer la discorde, la préposition *dia* exprimant l'idée d'obstruction).



Le **diable** ne serait alors qu'un beau **parleur** qui utiliserait la **parabole** pour amener la tentation. *Parabole* et *parole* sont des doublets sémantiques, c'est-à-dire de même origine, mais ayant pris un sens différent. Issue du grec *parabalein*, « jeter à côté de, mettre à côté de », la parabole nous donne l'idée de lancer deux objets l'un à côté de l'autre pour pouvoir mieux les examiner et ainsi les comparer.

Le langage devient alors imagé pour donner naissance à la **parole**. *Parabola* supplante alors *verbum* dans l'ensemble des langues romanes grâce à la fréquence de son emploi dans la langue religieuse. Chacun sait en effet qu'au commencement était le « verbe », c'est-à-dire la parole de Dieu, sauf qu'avec cet archange déchu qu'est le diable tout n'est pas parole d'évangile !

Certains penseront peut-être que tout cela n'est que faribole ? Il s'agirait alors d'une étymologie populaire, car *faribole* appartient à une autre famille de mots. Ce sera une autre histoire !

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

Une revue en trop ?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin,
le coiffeur, un commerçant...

Terminologie médicale

Comme la mauvaise qualité de leur écriture a souvent été reprochée aux médecins, ils doivent prendre garde, car une lettre peut changer le sens d'un mot. Leur rôle étant de prescrire des médicaments, de la façon d'écrire le premier *e* de **prescrire** dépend une bonne lecture. Car la nuance est importante entre **prescrire** et **proscrire** ! La santé peut en dépendre. C'est ainsi qu'un exposé à propos du fluor me faisait dire il y a quelques années : « Le prescrire ou le proscrire ? ». Depuis, l'analyse des eaux de distribution a permis de conclure que 1mg de fluor par litre d'eau de boisson ne devait pas être dépassé pour une bonne santé dentaire et générale. Les doses supérieures peuvent induire des fluoroses dentaires, voire osseuses. Le fluor, comme l'iode, est un oligoélément (du grec *oligos*, « peu »), c'est-à-dire un corps chimique qui existe à doses infinitésimales dans la nature, et dans l'eau de boisson en particulier. On sait que le manque d'iode induit des troubles thyroïdiens au point que dans certains pays ou régions il est ajouté systématiquement à l'eau de distribution.

* * *

Depuis quelques années s'est instaurée en France une mode – apparemment solide – qui consiste à employer le verbe *initier* avec le sens de « commencer ». Malgré les critiques des linguistes, on oublie qu'*on initie quelqu'un à quelque chose*, à l'art médical par exemple, mais qu'*on n'initie pas quelque chose*. Et je devine les yeux étonnés d'un malade auquel son médecin poserait la question suivante : « *Quand vous initiez votre miction, cela vous brûle-t-il ?* ». Rappelons au passage que **miction** (verbe *mingere* en latin) est le fait d'uriner ; à ne pas confondre avec **mixtion** (de *miscere*), qui est le fait de **mixer**, donc de **mélanger** (cf. **mixture**). Le malade en question comprendra mieux s'il lui est dit : « *Cela vous brûle-t-il quand vous commencez à pisser ?* » On n'a pas besoin d'être de Pissos, dans les Landes, pour comprendre cela.

Jean-Michel Lueza

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant de scolaires, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

1) **errata** (n. m. inv.) : ce mot pour l'instant invariable est le pluriel du latin *erratum*, « erreur ». Les deux *r* sont donc logiques, puisque d'origine... Un errata est la liste des erreurs commises dans un ouvrage et qui n'ont pu être corrigées avant l'impression.

2) **pied-de-biche** (n. m.) : les deux traits d'union sont obligatoires lorsque l'on parle du levier métallique à tête en biais, aplatie et fendue pour l'arrachage des clous. Les omettre serait faire fi de la métaphore jouant sur la comparaison de forme : dans ce cas, on parlerait vraiment du pied de l'animal !

Ce mot composé à traits d'union est du type « substantif + préposition + substantif » : dans ce cas, l'accord en nombre porte uniquement sur le premier terme (**des pieds-de-biche**).

3) **rhinite** (n. f.) : ce substantif, désignant une inflammation de la muqueuse nasale, appartient donc à la famille des mots forgés sur le grec *rhis*, *rhinos*, « nez », d'où l'amorce en *rh*, comme dans *rhinocéros*.

4) **scission** (n. f.) : une scission est le fait de se diviser, de se séparer, de se... scinder (du latin *scindere*, « fendre »). Le groupe *sc* de *scission* s'explique par l'étymologie !

Jean-Pierre Colignon

Un ou une espace ?

Je vais aujourd'hui m'attaquer avec audace à une idée reçue, acte téméraire qui risque de m'attirer les foudres et vitupérations de certains lecteurs, ulcérés dans leurs convictions profondes.

J'ai découvert il y a environ une dizaine d'années que certains parlaient de placer *une* espace ici ou là. Étonnement car, pendant mes cours de dactylographie, j'ai toujours entendu notre professeur, M^{lle} C., dire qu'on mettait **un** espace avant et **un** espace après le point-virgule, les deux-points, les guillemets français et ainsi de suite, qu'on ne mettait pas d'espace avant mais **un** espace après le point ordinaire, la virgule, etc. Qu'on en mettait toujours **un** avant la parenthèse ouvrante et **un** autre après la parenthèse fermante, et qu'on n'en mettait pas **un** entre le signe ouvrant et le premier mot de ladite parenthèse, ni **un** entre le dernier mot et le signe fermant. Le manuel parlait de même.

L'espace (je rends grâce à l'inventeur de l'élosion qui m'épargne le dilemme de donner un genre au mot) serait donc une entité typographique sexuée ; mais en vertu de quoi ? J'ai pris mon bâton de pèlerin afin de partir à l'assaut du mystère.

– L'**Académie française** a prévu deux rubriques distinctes selon le genre ; pour la seconde acception : « *n. f. XVII^e siècle [...] TYPOGR. Petite pièce de métal, de largeur et d'épaisseur variables, qui sert à séparer les mots. Espace fine, forte. Mettre une espace plus épaisse pour justifier la ligne. »*

– **Litré** : « *S. f. Terme d'imprimerie. Petite pièce de fonte qui sert à séparer les mots. Il y a des espaces petites, fortes, minces, moyennes, pour donner au compositeur la facilité de justifier. »*

– **Hanse** : « *Espace, n., est masculin dans tous les sens sauf quand il désigne la petite lame de métal utilisée par les typographes pour séparer les mots...* »

Il se peut, mais je n'en sais assurément rien, que dans les milieux de l'imprimerie une sorte de métonymie ait conduit à une confusion des genres¹ entraînant une généralisation du féminin. Quoi qu'il en soit, mes pièces à conviction, dont je n'ai pas donné une liste exhaustive, me permettent d'affirmer qu'en aucun cas le mot **espace** au féminin ne peut servir à des amateurs pour nommer le blanc qui apparaît sur le papier, obtenu en frappant la **barre d'espacement**, et qu'a fortiori ce terme n'a pas, dans les procédés modernes de traitement de texte, une place qui ne lui revenait déjà pas avec les machines à écrire. L'espace féminine a été tuée par les progrès techniques, qui ont supprimé la composition manuelle à caractères mobiles inventée par Johannes Gensfleisch zur Laden zum Gutenberg.

Voilà, et maintenant je prépare mon bouclier pour affronter l'onde de choc des indignations.

Jacques Pépin

1. Je n'emploie pas le mot *confusion* dans le sens d'« erreur qui fait prendre une chose pour une autre », mais dans celui de « réunion, assimilation de deux ou plusieurs éléments dans un même concept. »

Prononciation de *solennel*

La parole médiatique, complaisante et redondante, montre des hésitations, des fautes révélatrices d'une connaissance très insuffisante du français, à l'opposé de la solide connaissance qu'assurerait, sans faillir, l'école primaire où régnait un instituteur qui possédait un savoir.

Dans cet adjectif, le *e* et le premier *n* forment un tout, une voyelle nasalisée prononcée comme dans *femme* ou dans les adverbes de manière *évidemment*, *fréquemment*, etc.

En somme, le *e* fait entendre un *a*.

L'étymologie est complexe. Le mot est attesté dès le XI^e siècle, refait au XIV^e siècle et rattaché au latin *solere*, « avoir l'habitude », et *annus*, « année ».

Ce vocable appartient au vocabulaire religieux et qualifie une célébration qui revient tous les ans : **une fête solennelle**, **un vœu solennel**, **une communion solennelle**, et ce, en face de l'Église, avec des rites qui lui donnent une importance particulière.

Puis le sens religieux s'est effacé. A subsisté l'idée de majesté, de gravité. Le terme est parfois connoté péjorativement et équivaut à « emphatique, guindé ».

Substantif : **solennité**.

Adverbe : **solennellement**.

Paule Piednoir

Cercle Blaise-Pascal

Le saviez-vous ?

Quelques expressions...

Faire amende honorable

Il conviendra de définir d'abord le sens précis des deux mots principaux :

- L'adjectif **honorable** signifie, qualifiant un être humain, « digne d'estime, de respect ; connu pour sa probité, son honnêteté ». Pour un sentiment et toute idée abstraite, « qui reflète la dignité, attire la considération ». Mais dans la locution ci-dessus on doit comprendre « relatif à l'honneur » (perdu par quelque faute grave).

- Le latin *mendum*, « faute, défaut physique », a donné le verbe *amendare*, « enlever les fautes », sur lequel est formé le français **amender** « corriger un défaut ».

Amender un sol, c'est y incorporer des éléments qui lui apporteront des modifications profitables. Ces idées conduisent par association à celle de punition : l'amende est une sanction pécuniaire imposée pour un délit, un manquement à une règle. L'**amende honorable** était une peine infamante infligée à un condamné, qui devait avouer publiquement ses crimes. De nos jours, faire amende honorable, c'est simplement reconnaître qu'on s'est trompé, qu'on a commis une erreur.

Plein aux as

se dit familièrement de quelqu'un qui a beaucoup d'argent. On peut envisager un croisement probable avec le langage du jeu. Au poker, « une main pleine », ou « un plein », qu'on désigne généralement par le mot anglais *full*, c'est une combinaison de cinq cartes : un brelan (trois de même rang) plus une paire (deux semblables). Si l'on a, par exemple, un brelan de rois avec une paire de dix, on annoncera **un full aux rois par les dix**. Si deux ou plusieurs sont en concurrence, celui qui a le plus fort brelan l'emportera sur les autres, la suprématie appartenant à **un full aux as**. Cela nous amène à conclure qu'être plein aux as, c'est avoir un **plein** (un full) aux as, ce qui peut conduire à empocher un joli paquet de dollars ou d'euros ! Notons quand même que le full n'est pas la combinaison la plus élevée.

Jacques Pépin

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

« Ma bible, c'est la Bible ! »

Quelles que soient les convictions de chacun, s'agissant du domaine des religions, des usages orthotypographiques se sont imposés au fil du temps, usages que tout le monde, quasiment, respecte. D'abord, les noms français ou francisés des livres sacrés des religions monothéistes restent – exception à la règle générale ! – en caractère romain et sans mise entre guillemets : **la Bible, le Coran, la Torah ; une traduction controversée de la Bible, jurer sur la Bible, la sainte Bible...**

Les titres des versions, des recueils et des livres se composent, de même, en romain sans guillemets : **l'Ancien Testament, le Nouveau Testament, la Genèse, le Deutéronome, la Septante, la Vulgate, les Proverbes, l'Évangile selon saint Marc, la Nouvelle Alliance...** « Dans sa seconde Épître aux Corinthiens, saint Paul leur apporte le salut des Églises d'Asie... »

Les emplois génériques ne méritent pas de majuscules. On doit donc écrire : **les livres sapientiaux, les livres prophétiques, les épîtres bibliques, etc.**

« **Le pasteur mit la bible sous son bras** » : quand le mot désigne explicitement un objet, c'est-à-dire le livre, un volume, il perd, en quelque sorte, son caractère sacré et devient un terme profane. Dès lors, il n'a plus droit à la majuscule (**des bibles reliées en maroquin rouge ; « Il a calé la table de la cuisine avec une vieille bible »**). Cette distinction mentionnée dans la quasi-totalité des dictionnaires généraux de référence et dans les « dictionnaires de difficultés » doit donc amener un auteur rigoureux ou un correcteur scrupuleux

à écrire : « Il passait de longues heures plongé dans sa bible » et : « Il passait de longues heures plongé dans la Bible ». **Idem** : « Dans le tiroir de chaque table de chevet des chambres de cet hôtel se trouve une bible » et : « Dans le tiroir de chaque table de chevet des chambres de cet hôtel se trouve la Bible » ; « Je me suis acheté une bible » et : « Je me suis acheté la Bible »...

Toutefois, estimant qu'en certains cas la distinction est bien ténue, donc contestable, des lexicographes tolèrent ou préconisent le maintien de la capitale : « Cette bible (ou Bible) de 1880 a été composée en garamond corps 8 » ; « Avec les années, cette bible (ou Bible) a pris quelques roussissures... »

Le mot *bible* est un nom commun lorsqu'il est employé au sens d'« ouvrage faisant autorité » : « Sa bible, c'est le Littré ! ». Puisque c'est alors un nom commun, l'accord au pluriel s'impose : « Elle a deux bibles pour le jardinage : *L'Encyclopédie des harmonies végétales et Un jardin pour les quatre saisons* ».

Mais, quand c'est l'idée de comparaison avec le livre fondamental qui domine, la majuscule doit être observée : « Quel auteur osera se lancer dans la rédaction de la Bible impartiale de la Révolution et de l'Empire !? ».

Dans **papier bible**, *bible* est un substantif mis en apposition, ou, comme on veut, un nom commun devenu un adjectif. Ce terme s'écrit donc sans majuscule, et reste invariable, parce qu'il s'agit d'une tournure elliptique pour dire « papier résistant et opaque quoique d'une faible épaisseur, et particulièrement employé pour l'impression de livres qui, telle UNE bible (ou : LA Bible), doivent comporter beaucoup de pages sous un petit volume » : **des papiers bible**.

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question 1 : *Est-il correct de dire « de façon à ce que » ? « De façon que » est plus court et plus élégant.*

Réponse : La seule tournure correcte, dans une langue surveillée, est *de façon* ou *de manière que*. *De façon* ou *de manière à ce que* sont des lourdeurs populaires d'un niveau de langue relâché. De même pour cette manie qu'ont certaines gens de dire « *Il demande à ce que* ».

Question 2 : *Que penser de l'emploi du mot « intégrer » telle école pour dire : « avoir été reçu » à telle école ?*

Réponse : Intégrer, c'est assimiler, absorber. Si on est admis dans une école on ne l'intègre pas, on **s'y intègre** et c'est elle qui vous intègre. Le mauvais emploi est calqué, à tort, sur le verbe **réintégrer** qui signifie proprement « rendre entier ». Supposons un mur qui s'écroule, et dont plusieurs pierres sont tombées. Un ouvrier les remet à leur place : les pierres ont réintégré le mur, c'est-à-dire l'ont rendu à son intégrité d'origine. Quand on dit qu'une personne a réintégré le domicile conjugal, cela signifie que le foyer retrouve sa composition entière.

Cette notion de quelque chose qui retourne à son corps d'origine pour le recomposer a donné une extension de sens admise par Littré et l'Académie française : « Réintégrer se dit aussi, dans le langage courant, en parlant des personnes qu'on rétablit dans leur emploi, dans leurs fonctions. Il avait été destitué injustement, on vient de le réintégrer dans ses fonctions *ou, absolument, de le réintégrer.* »

Hélas ! l'emploi impropre d'*intégrer* que vous signalez est entériné par les dictionnaires. Larousse, cependant, signale que c'est un usage familier, ce que d'autres n'indiquent pas.

Jacques Pépin



ESPACE
DE MAUVAISE HUMOUR
par Jean Brua

BIEN SÛR QUE J'AI
UN DICTIONNAIRE :
ÇA NE SE VOIT PAS ?



LU OU ENTENDU

Le pronostic s'est avéré faux (comme de juste). ♦ Les empruntes (remboursez !) du meurtrier... ♦ Ce n'est pas moi qui aie tué... (...la grammaire)... ♦ Les fautes de main se sont succédées (incontournable). ♦ Elle n'avait gagnée (perdu !) qu'à la faveur d'une triangulaire...

Le cave se rebiffe



Le « cave », ou « non initié », des romans noirs d'Albert Simonin ou Auguste Le Breton, est nommé « ringard » dans la société branchée quand il manifeste sa réprobation devant les atteintes au français de bon aloi. Pourtant, loin de se laisser décourager par l'épithète, il persiste et signe. Par exemple, on a relevé (*DLF*, n° 243) qu'une association de consommateurs avait osé dénoncer la prolifération dans les livres de fautes et coquilles. Parallèlement, on voit se multiplier, dans les courriers et blogs de lecteurs, les messages dénonçant ou « mettant en boîte » les incursions répétées de *pataqués* dans la communication. D'où une certaine tendance des directeurs de rédaction à se rebiffer à leur tour...



Déconstruire...

je ne peux pas l'encadrer

Je ne sais plus quel philosophe* a donné l'essor au verbe *déconstruire*. Il s'agissait, à son époque, de *déconstruire* le savoir ou le langage. Je ne sais plus. C'est loin.

Depuis, *déconstruire*, sans quitter tout à fait la philosophie, a envahi tous les secteurs et ceux même où l'on s'y attendait le moins. On déconstruit des immeubles quand ils sont devenus le refuge de trop de délinquants, on déconstruit des cargos quand ils se sont échoués sur des plages bretonnes. *Déconstruire* a remplacé des tas de bons verbes : **démonter**, **raser**, **casser**, **supprimer**, mais surtout **démolir**.

Quand je serais désireux de casser la gueule à quelqu'un que je ne puis encadrer, quand je songerais ardemment à lui refaire le portrait, et que, loyalement, je l'en prévinsse, je ne lui dirais pas :

– Je vais te démolir.

Je lui dirais :

– Je vais te déconstruire la physiologie.

Ce sera beaucoup plus chic.

Bernard Leconte

NDLR : Le nom de Jacques Derrida est associé au concept de *déconstruction*.

Petit rappel

L'expression « *dans le but de* » est à éviter : quand on vise un but, on n'est jamais dedans. Préférons-lui **en vue de**, **à dessein de**, **afin de**, etc.

Fréquemment employée par les hommes politiques, l'expression « *tirer des conséquences* » est à déconseiller, les conséquences se tirant, étymologiquement, d'elles-mêmes. Mieux vaut **tirer des conclusions**.

Emprunté du latin *consequens*, participe présent de *consequi*, de *cum*, « avec », et *sequi*, « suivre, venir après », l'adjectif qualificatif **conséquent** signifie « qui agit avec esprit de suite conformément à ses principes », alors qu'il est passé, à tort, dans la langue familière au sens d'« important, considérable ».

Jean Tribouillard

Paronymie

La paronymie ne cesse de jouer de mauvais tours à des auteurs pourtant sérieux et... aguerris, tels ceux ayant eu la responsabilité de rédiger et d'éditer pour la collection « Bouquins » (Robert Laffont) le gros *Dictionnaire de la Grande Guerre 1914-1918*. On y trouve en effet : « *L'armée française dispose de 13 régiments de cuirassés à la mobilisation* ». Évidemment à l'article... **cuirassiers**.

Jean-Pierre Colignon

Enchanté(e), désolé(e)

L'enchantement nous hisse aux sphères du merveilleux. La désolation nous précipite dans l'affliction profonde. Quelle surprise d'entendre, à l'énoncé de son nom, une voix claironner au téléphone « enchantée » ! Tomberait-elle soudainement sous un charme envoûtant, la vendeuse de fenêtres ou d'assurance obsèques qui s'invite à ma table sans y être conviée ? Elle répète ingénument la formule dénuée de sens que sa « plate-forme » lui enseigne : « Enchantée ! ».

Même étonnement lorsque ma boulangère, son stock journalier épuisé, répond à ma quête de pain : « Désolée ». Compatit-elle sincèrement à la famine qui me guette ? Mieux ou pis, la voix enregistrée qui répond au lieu et place du fonctionnaire indisponible : « Désolé, le poste de M. X ne répond pas (ce qu'évidemment je constate), veuillez rappeler ultérieurement ». La machine est « désolée » pour le compte de l'absent !

*« Quand l'absurde est outré, l'on lui fait trop d'honneur,
De vouloir par raison combattre son erreur :
Enchérir est plus court, sans s'échauffer la bile. »¹*

Répondons aux « enchantés » que leur charme nous transporte aux nues, aux « désolés » que nous souffrons avec eux les affres de l'enfer !

Maurice Véret

1. La Fontaine, IX, 1, « Le Dépositaire infidèle ».

Mots à la mode

Toute réunion amicale est devenue **conviviale**. On ne se satisfait plus d'une **atmosphère de gaieté**, il faut une « ambiance conviviale ». Il est de bon ton d'avoir le sens de la **convivialité**.

Pour Cicéron, *cum vivere*, « vivre ensemble », c'était « manger à la même table ». C'est pourquoi Brillat-Savarin, cet épicurien averti, osa publier (en 1825) un traité sur la *Physiologie du goût*. « **La gourmandise, disait-il, est un des principaux liens de la société ; c'est elle qui étend graduellement [l']esprit de convivialité...** »

Mais voilà qu'en Angleterre, au milieu du XIX^e siècle, le mot *conviviality* a, peu à peu, fait passer notre « savoureux » *convivial* de la salle à manger au salon pour qualifier les rapports entre « gens du monde ». On ne festoie plus autour d'une table, on « prend le thé » en faisant cliqueter la petite cuillère dans la tasse. Tiens ! **cliqueter** ? Avec le double-clic des ordinateurs, la *convivialité* s'introduit dans l'informatique : un système informatique est dit « convivial », quand il est d'accès facile. S'il y a un **menu** à l'écran, il y a *convivialité*, n'est-ce pas ?

Si une réunion d'amis est *conviviale*, elle est **festive**, nécessairement. **Festif** est à la mode. Il a remplacé tous ces qualificatifs qui étaient notre richesse lexicale : **accueillant, agréable, attrayant, charmant, enchanteur, plaisant, sympathique**, tous ces mots qui paraissent, aujourd'hui, bien ringards.

Pourtant, *festif* n'est pas tout jeune. Il a été emprunté, au XV^e siècle, au latin *festivus*. Il appartenait au langage religieux, comme le mot *fête*, qui avait le sens de « célébration religieuse ». Disparu au cours du XVII^e siècle, il a été repris, récemment (1970), à l'anglais *festive*. Il nous est revenu à l'époque où l'on commença à organiser des festivals de cinéma, de musique, etc., pour le plus grand plaisir des festivaliers.

Jacques Moulinier

Loi du 4 août 1994

application



En 2013, les associations Défense de la langue française, Avenir de la langue française et l'Association francophone d'amitié et de liaison se sont conjointement constituées partie civile dans sept procédures concernant l'information des consommateurs et la publicité¹ : quatre à Chambéry, deux à Paris et une à Vire (Calvados).

Ces constitutions de partie civile ont toutes été engagées à la suite, pour chacune, d'un procès-verbal d'infraction, conformément à la loi, dressé soit par les directions départementales (de la cohésion sociale) et de la protection des populations, soit par les directions départementales de la sécurité de proximité (en l'espèce celle de Paris rattachée à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne)².

Elles ont visé des catégories de produits, des services ainsi que des infractions variés.

Les catégories de produits : matériel de *paintball*³, jouets, produits cosmétiques.

Des services : des annonces publicitaires pour une discothèque, des films de cinéma et un tournoi de poker dans un casino.

Les infractions : différentes mentions d'étiquetage ainsi que des mentions publicitaires.

Les langues en cause ont été l'anglais, suivi de très loin par le tamoul et l'espagnol.

Les associations ont obtenu gain de cause dans cinq procédures. Dans les deux autres, elles ont été déboutées, les prévenus ayant été renvoyés des fins de la poursuite et relaxés.

L'année 2013 apparaît marquée par deux évènements qui méritent d'être soulignés. Le premier est le prononcé de trois jugements rendus en matière de publicité à la suite des observations que nous avons formulées pour 2012⁴ ; le second est pour la première fois un jugement rendu par un tribunal correctionnel, en l'espèce celui de Paris, statuant sur le délit d'obstacle à l'exercice des fonctions des agents de la direction départementale de la protection de la population de Paris dans leur mission de contrôle de l'application de la loi, les associations s'étant jointes à la procédure.

Jean-Claude Amboise*

-
1. La publicité ne doit pas être confondue avec l'information des consommateurs : elle a pour mission non de les informer, mais de les attirer.
 2. Elle-même rattachée à la préfecture de police de Paris.
 3. Le *paintball*, littéralement, en français : « balle à peinture ».
 4. Voir *DLF*, n° 248, 2^e trimestre 2013, p. 56.
- * Me Jean-Claude Amboise, docteur en droit, est l'avocat des associations agréées Défense de la langue française, Avenir de la langue française et Association francophone d'amitié et de liaison.

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

De l'aubette à l'abribus

Certaines organisations promeuvent la norme linguistique. Ainsi, l'APFA¹ (Actions pour promouvoir le français des affaires) est une association consacrée à la promotion des termes français prescrits par l'Académie française et parus au *Journal officiel*. Elle est placée sous le patronage de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et de l'Organisation internationale de la Francophonie. Elle présente une taxinomie des termes officiels à utiliser pour le français des affaires avec, en regard, ceux proscrits, bien souvent d'origine anglaise. Prenons comme exemple le terme **abribus**, que nous retrouvons dans un article du *Figaro* daté du 23 mars 2006.

*« 220 000 manifestants selon la police et 450 000 selon les organisateurs ont une nouvelle fois battu le pavé jeudi, pour contester le Contrat Première embauche. En marge des défilés, de nombreux incidents ont éclaté. [...] Le service d'ordre de la manifestation, composé de responsables syndicaux, et appuyé par 3 000 policiers et gendarmes mobiles, n'aura pu contenir les violences : gaz lacrymogènes, charges des CRS, magasin incendié, vitrines et **abribus** brisés, manifestants dépouillés de leur portable et frappés... ».*

Le dictionnaire en ligne mis en place par l'Académie française (<http://atilf.atilf.fr/>) donne la préférence aux termes **aubette** ou **aubète**, dont la signification est la suivante :

AUBETTE ou AUBÈTE, subst. fém.

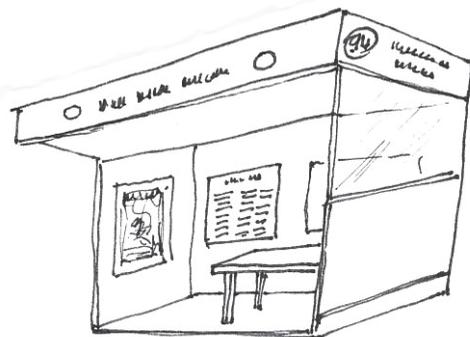
A. Anciennement : Guérite élevée, poste d'observation.

1. Kiosque à journaux.

2. Abri servant de lieu d'attente d'un véhicule de transport en commun (autobus, tramway, etc.).

L'APFA précise que le terme **abribus** est une marque déposée par la société JCDecaux². Le glossaire, mis en ligne par Techno-Science.net, présente cet objet comme suit : « *Abribus est le nom commercial d'un type*

d'aubettes ou d'abris d'autobus proposé à partir de 1964 à Lyon, par l'entreprise JCDecaux aux collectivités territoriales en France³. » Bien que cette marque ait été déposée et qu'une unité lexicale équivalente ait fait l'objet d'une mention



dictionnaire, le terme **abribus** est considéré comme légitime. On le trouve, par exemple, sur un site de propositions de mobilier urbain, consacré à une exposition virtuelle d'architecture⁴, sous la forme du syntagme nominal (groupe de mots) « abri bus » avec les déclinaisons suivantes : « abri de cycles », « abri fumeurs », etc.

Marcienne Martin

1. www.presse-francophone.org/apfa/sommaire.htm (14 avril 2014).
2. www.presse-francophone.org/apfa/defi/a/aubette.htm (14 avril 2014).
3. www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=2273 (14 avril 2014).
4. www.archiexpo.fr/prod/future-city/abri-bus-50899-98512.html (14 avril 2014).

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

Paradoxe de l'atèle

Pourquoi paradoxe ? Parce que le surnom de l'atèle, *singe-araignée*, ne correspond pas à son étymologie, qui renvoie au grec *atelés*, « incomplet ».

Explication...

D'un côté, ce singe d'Amérique du Sud, de la famille des cébidés, doit son surnom à la longueur (« démesurée », « extrême », enfin « très



grande », selon les versions successives du *Petit Larousse illustré*) et à la gracilité de ses membres et de sa queue, laquelle lui permet de saisir sa nourriture.

D'un autre côté, Geoffroy Saint-Hilaire a donné ce nom, en 1839, à un genre de singes américains établi par lui, et dont la main, **dépourvue de pouce** ou ne présentant qu'un pouce rudimentaire et sans usage, n'est qu'une sorte de grappin.

Extrêmement frileux, ils s'enlacent, sans acception de sexes, pour se communiquer une douce chaleur ; leur queue devient alors une fourrure que ces animaux se jettent réciproquement autour du corps comme un lien d'amitié. Voilà qui nous rappelle la « *grande Zoa* » chantée par Régine, avec « *son boa, son chinchilla* ».

Si caractéristique que soit ce singe, il est traité seulement à ce mot dans le *Trésor de la langue française* ! Et l'Académie n'a découvert *atèle* que tout récemment, dans l'édition en cours, où pourtant elle sait dater le mot du XIX^e siècle et où elle reprend à peu près l'étymologie donnée par Le Robert.

Cette étymologie appelle un autre commentaire. En effet, ce « *dictionnaire de la langue française* » proprement dit nous révèle très justement, dès l'origine, et à la différence du Larousse, que ces singes ont été ainsi nommés (« incomplets », rappelons-le) « à cause de leurs mains sans pouce ». Or, cette formulation, exacte en elle-même, a été légèrement modifiée par Alain Rey dans son *Dictionnaire culturel*,

après qu'il eut purement et simplement omis le mot dans les éditions successives de son *Dictionnaire historique* comme dans *Le Robert pratique*. L'explication est toujours foncièrement la même, sauf que la formulation est devenue « à cause des mains sans pouce de cette espèce ». Or, depuis Condillac et Linné, repris par tous les lexicographes, de l'Académie à Robert en passant par Littré et Larousse, en sciences naturelles comme en logique, « l'espèce est une subdivision du genre » (Ac.) Et **atèle** désigne un genre, qui comprend une douzaine d'espèces d'après Larousse.

Une telle maladresse terminologique est inhabituelle, surtout de la part d'un auteur aussi rigoureux qu'Alain Rey, qui nous donne ici une définition trop complète (pourquoi ajouter « de cette espèce ») pour un genre incomplet !

Jacques Groleau

Pour jouer

Mots de trois lettres qui se différencient par l'initiale :

1. Peut qualifier un pied.
2. L'absence de sa nécessité avait séduit Harpagon.
3. D'autant plus apprécié qu'il est plus gros.
4. Séduit s'il est bon.
5. De grande consommation à Lyon.
6. Son expulsion sonore était gage de politesse dans la Chine des mandarins.
7. Pouvant être triple, c'était aussi un bouffon au Moyen Âge.

(Solution page XVII.)

Pierre Delaveau

Tableau d'horreurs

FRANCE IS
IN THE AIR

- La compagnie aérienne Air France vient de lancer une campagne publicitaire avec le slogan « France is in the air ». Sur une page complète de publicité ainsi libellée dans le quotidien *Le Monde*, une jeune femme est représentée avec une cocarde tricolore dans les cheveux. Nous n'ignorons pas l'association d'Air France avec la compagnie néerlandaise KLM, mais la publicité met clairement en avant la composante française de cette association. L'emploi du français s'imposait d'autant plus que le nom de la France est utilisé.

- Jean-François Zygel est un grand pianiste et un musicologue compétent. Grâce à ses émissions intelligentes et talentueuses à la télévision, il a réveillé le goût de la musique classique auprès d'un large auditoire. Il est dommage qu'il se compromette maintenant dans une émission d'Antenne 2, au titre déplorable : « La grande Battle » ! Ne pouvait-il user de son autorité d'artiste et d'animateur pour faire changer ce titre bâtard et malsonnant, qui dévalorise grandement son émission et la cause qu'il sert ?



mySarthe

- Le président du conseil général de la Sarthe, M. Jean-Marie Gevaux, a répondu (ou plutôt fait répondre) à

une de nos adhérentes qui l'avait interpellé au sujet du nom « MySarthe » donné à une nouvelle application pour téléphone mobile. Dans sa lettre, on peut relever la phrase suivante : « Cette appellation "MySarthe" s'inscrit dans une démarche qui vise à toucher l'utilisateur en proposant une relation "usager" privilégiée, y compris les jeunes qui par ce pronom My peuvent mieux se reconnaître et être incités à découvrir les activités dans notre département. » En souriant à la lecture du jargon ampoulé, on notera donc, plus tristement, que les jeunes se « reconnaissent » moins bien dans la langue française que dans la langue anglaise ! Heureusement, cet élu, à l'instar de beaucoup d'autres, fait tout ce qu'il faut pour que l'anglais remplace cette langue française qui gêne tant l'épanouissement de nos jeunes.

- Le train de la bêtise roule sur les rails de l'anglomanie. Cette campagne promotionnelle « Are you Lim » en faveur du Limousin



utilise la ligne 9 du métro parisien. Je signale cette voiture aux artistes graphes afin qu'ils y exercent leur talent. Ce qu'ils y laisseront vaudra toujours mieux que cette nouvelle manifestation ridicule de l'anglopanurgisme¹ de nos édiles régionaux.

Marceau Déchamps

1. Néologisme personnel.

Tableau d'honneur



- Alors que tant de chambres de commerce et d'industrie (CCI) se dotent d'un « World trade center », il est rafraîchissant et encourageant de constater que certaines ne jettent pas le français aux orties. La CCI de Metz n'a pas honte de notre langue nationale et affiche fièrement « Centre d'affaires de Metz ». Nous sommes persuadés que les visiteurs étrangers, clients ou fournisseurs, n'auront aucun mal à comprendre le nom de l'établissement, et qu'ils en apprécieront l'authenticité culturelle.

- Puisque la langue française est si mal défendue en France, nous devons nous réjouir que des pays africains la promeuvent sur leur continent. Ainsi, le Burundi plaide pour la reconnaissance du français comme langue officielle de travail au sein de la Communauté est-africaine (CEA) qui regroupe le Burundi le Ruanda, la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya. Souhaitons plein succès à M. Albert Shingiro qui a lancé cet appel au nom du gouvernement burundais.

- Suite et fin de l'affaire « **I loches you** » (voir DLF, n° 251 : « Tableau d'honneur »). Nous avons reçu le message suivant de M. Christian Massé, président de la délégation de Touraine : « *Flânant sur le boulevard, j'ai constaté la disparition du grand panneau d'affichage I LOCHES YOU. Et remplacé par lequel ? Celui que tout le monde connaît et a toujours apprécié :*

“Loches, cité royale”. J'ai vérifié une chose : à l'intérieur de l'office, très fréquenté, il n'y a plus de dépliants portant cette expression linguistique transgénique... Nous pouvons, je pense, crier victoire. Rappelons-nous que l'ancien maire de Loches était hostile au retrait du slogan, alors que son successeur, de même famille politique, lui, était beaucoup plus partagé. Il faut dire aussi que la venue à Loches de Stéphane Bern, pour son émission remarquable “Secrets d'Histoire”, a pu jouer un rôle dans ce retrait.

Cet été, puissions-nous tous... nous rendre à Loches, ville magnifique ! »

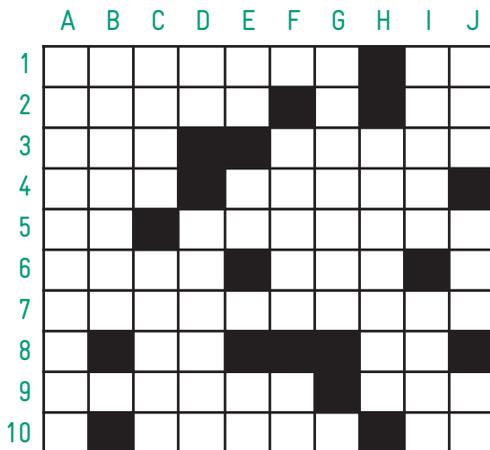
- Le site internet du Télégramme a publié en mars 2014 un article intitulé : « Pour survivre, la Sarre parie sur le français ». On y découvre que « dans



une école bilingue de la Sarre, région allemande, voisine de la France et du Luxembourg, les élèves apprennent gaiement le français, appelé à devenir la deuxième langue officielle de la région d'ici à 2043 ». En 2007, l'école de Lauterbach devait fermer faute d'élèves. La solution d'en faire une école bilingue français-allemand, une première en Sarre à l'époque, a été adoptée. La demande a été tellement importante que l'école de la commune voisine l'a imitée deux ans plus tard.

Marceau Déchamps

Mots croisés de Melchior



1. Se balance doucement.
Dans les....
 2. Loir des jardins.
Terre.
 3. Napoléon le Petit.
Des bois ?
 4. Fin de l'Allemagne.
Canadien ancien.
 5. Un beau jour.
Madame de...
 6. Songe. Permet un passage.
 7. Endiablés en 1960 par les maracas.
 8. Mesure chinoise.
Matière de dent ou de parole.
 9. Vous préférez « enseignant » ?
Mont de Crète.
 10. N'affabulait pas cependant.
Arturo.
- A. Peu y accèdent au pouvoir.
 - B. Chantées par des chevaux, la tête en bas.
 - C. De joie ou de douleur.
Le beau Danube bleu.
 - D. Elle broute. Ne nous rapportent pas toujours la vérité.
 - E. Lieutenant. Exclamation.
Elle rumine.
 - F. Danse chaude. Pour les faire, il faut porter une blouse blanche.
 - G. Égyptien faisant le poirier.
 - H. La statue de Karl Marx lui fait toujours face.
 - I. Linge mal rangé. Difficile.
 - J. Petite monnaie. Ridicule expression de joie juvénile et contemporaine.
Paresseux.

Le français pour Guillaume Roquette

Lors de notre déjeuner au Bouillon Racine (voir p. VII), Guillaume Roquette, lauréat du prix Richelieu 2014, nous a longuement parlé de la langue française et de ce qu'elle représentait pour lui. L'abondance des propos ne nous permet pas de les publier, c'est pourquoi vous trouverez ci-dessous ses réponses au questionnaire que nous adressons à tous nos lauréats. Elles résument assez bien sa pensée et le discours qu'il nous a tenu.



© Michel Pinget

DLF : Connaissez-vous l'association DLF et son prix Richelieu ?

GR : Je connaissais le prix et je me souviens que, lorsque Yves Calvi l'a reçu, je m'étais pris à rêver que je puisse en être un jour lauréat. Je n'espérais pas que cela puisse arriver si vite ! En revanche, je ne connaissais pas DLF et pensais que le prix était l'émanation de l'Académie française.

DLF : En tant que journaliste, quelle importance attachez-vous à la langue française ?

GR : C'est un bonheur d'en être dépositaire. Je ne parle pas assez l'anglais, ni aucune autre langue étrangère d'ailleurs, pour savoir si l'on peut retrouver ailleurs la même précision et la même richesse que dans le français. Il y a un plaisir du mot juste, une musique de la phrase bien construite, qui peuvent sauver des textes par ailleurs banals. La langue est souvent la bouée de sauvetage du journaliste peu inspiré !

DLF : On accuse souvent les journalistes de diffuser une langue appauvrie. Qu'en pensez-vous ?

GR : C'est souvent vrai, car les journalistes sont à la fois le fruit et le reflet de leur époque. Il y a parfois aussi chez eux la tentation de parler comme les « vrais gens », ce qui est une erreur à mon sens : le lecteur, comme le téléspectateur, apprécie qu'on s'adresse à lui dans une jolie langue, c'est une forme de courtoisie.

DLF : La langue française vous paraît-elle menacée par l'anglo-américain ?

GR : Oui, parce qu'elle reflète les valeurs du monde anglo-saxon : modernité (notamment technologique) et énergie. Difficile de ne pas céder à la tentation !

DLF : Avez-vous des projets en faveur de la langue française ?

GR : Non, hormis m'efforcer de ne pas trop l'abîmer lorsque j'en use.

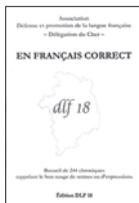
DLF : Quels sont pour vous les écrivains qui ont le mieux illustré la langue française au xx^e siècle ?

GR : Tout en haut Céline, qui l'a réinventée. Je n'ai pas d'auteurs fétiches, mais certains livres m'ont marqué par leur style, comme ceux de Déon, ou *Service inutile* de Montherlant. Plus près de nous, j'ai beaucoup d'affection pour Jean d'Ormesson et beaucoup d'admiration pour Franz-Olivier Giesbert, grand journaliste et vrai écrivain. (Mais le modèle absolu à mes yeux en matière de style reste Chateaubriand.)

Guillaume Roquette, né en 1965. Journaliste.

Carrière : au *Figaro*, journaliste à la rédaction économique (1988-1994) ; chef de service (1994-1998) ; rédacteur en chef adjoint puis rédacteur en chef (1998-1999) ; directeur de la rédaction (2000-2006). Éditeur de *L'Entreprise* (2003-2006). Au Groupe Valmonde, directeur général et directeur des publications (2006-2012). Depuis 2012, directeur de la rédaction du *Figaro Magazine*. Coproducteur et coprésentateur sur LCI (1999-2001) ; producteur et animateur sur Radio Notre-Dame (2003-2005) ; coanimateur à BFMTV (2005-2006) ; éditorialiste politique à iTélé (2009-2011) ; chroniqueur politique à France Inter (depuis 2010), LCI (2010 à 2012) et Europe 1 (depuis 2012). (D'après le *Who's Who 2014*.)

Nouvelles publications



EN FRANÇAIS CORRECT, recueil de 244 chroniques écrites et rassemblées par la Délégation du Cher de DLF

Cet ouvrage de 264 pages peut être commandé à DLF, délégation du Cher, Les Thébaults, 18510 Menetou-Salon, 12 € + port 3,55 €

Ces 244 chroniques rappellent le bon usage de termes et d'expressions. Il mérite l'attention de tous nos amis qui n'habitent pas le Cher, car il chasse nos hésitations, nous débarrasse de nos doutes, et nous met sur la bonne voie sans verbiage, simplement. C'est l'œuvre de sept personnes qui nous donnent les explications nécessaires pour que nous ne tombions pas dans l'erreur et ne prenions pas un mot pour un autre ou une expression pour son contraire. On y trouve des mots de physionomie très proche, qu'il ne faut pas confondre, comme *coasser* et *croasser*, manière pour des animaux de s'exprimer, ceux qui coassent sautent et nagent, ceux qui croassent volent et n'ont pas tous dans le bec un fromage. De même avec *clore* et *clôturer*, *exaucer* et *exhausser*, *repère* et *repaire*, *somptueux* et *somptuaire*, *immanent*, *imminent* et *éminent*. Et, quelles que soient vos sympathies politiques, ne vous perdez pas dans les accords des adjectifs de couleur, vous trouverez ici réponse à vos inquiétudes. Dans ce recueil, que de choses à réviser ou tout simplement à apprendre ! Les chroniques sont numérotées, titrées et annoncées dès le début du volume dans la table des matières. Difficultés grammaticales, ponctuation, accords, figures de style, nuances, homophonies, tout est clairement présenté, expliqué. De plus, avec sa bonne simplicité, ce témoignage d'amour pour notre langue nous offre un bien agréable plaisir, celui d'une lecture utile et profitable... **Jacques Dhaussy**



LE PARTICIPE PASSÉ. TOUS LES ACCORDS D'ABAISSEUR À ZYEUTER, 959 VERBES

de Jean-Pierre Colignon

Victoires Éditions, 2014, 230 p., 16 €

Notre correcteur en chef préféré vole une fois de plus à notre secours. Si un mauvais accord de participe passé peut entraîner faux-sens ou contresens, plus absurde ou fâcheux l'un que l'autre, vous les éviterez après avoir dûment lu et assimilé ses conseils. Faites les exercices de contrôle, picorez à loisir dans les centaines d'exemples d'accords, et vos interrogations et doutes concernant le participe passé seront balayés comme fétus de paille. **Nicole Vallée**



SUJETS FRANÇAIS, de Nicolae Manolescu, traduit du roumain par Dominique Ilea

Ginkgo éditeur, 2014, 272 p., 19 €

Nicolae Manolescu, ambassadeur de Roumanie à l'Unesco, est aussi le président de l'Union des écrivains de son pays. Il est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages, et celui-ci est une anthologie d'essais. Ce sont des articles et des études de quelques pages sur des sujets très divers. Voici plusieurs titres alléchants : « Le Grand Meaulnes » (1970), « Les arbres et la forêt » (1979), « Le vin herbé » (1981), « Images parisiennes » (1982), « Notes sur Don Juan » (1985), « Une coquette chez les carmélites » (1985), ou encore « La faute d'orthographe » (1987), qui n'a rien d'une méditation sur les accords estropiés ou les

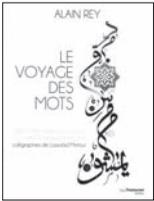
genres mal accordés, mais sur une faute de graphie de Julien Sorel... Bref, le regard intense d'un étranger bienveillant sur notre littérature et quelques-uns de nos écrivains. Sans doute, une invitation à réviser nos classiques. Comment ne pas aimer qu'un étranger s'intéresse à nos lettres quand bien des Français les négligent ! On trouvera dans ces *Sujets français* de précieuses remarques de Montherlant sur Mauriac, par exemple... J. D.



DICTIONNAIRE DES TERMES DE CHASSE PASSÉS DANS LA LANGUE COURANTE. POIL ET PLUME de Michèle Lenoble-Pinson, préface de Jean Pruvost

Champion classiques, « Références et Dictionnaires », 2013, 258 p., 12 €

Êtes-vous un fervent adepte de la chasse ? Personnellement, je prise fort peu cette façon de passer son temps. Je puis cependant me réjouir, avec vous bien sûr, qu'elle ait enrichi notre langue d'expressions savoureuses et pittoresques, utilisées quotidiennement, bien souvent sans que nous en soupçonnions l'origine : d'être aux abois à de haute volée, de battre de l'aile aux dés pipés, de chaperonner à prendre en défaut, de se leurrer à rompre les chiens... Très abondante bibliographie, index des mots-clés. N. V.



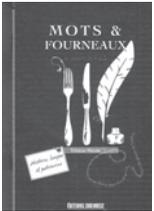
LE VOYAGE DES MOTS. DE L'ORIENT ARABE ET PERSAN VERS LA LANGUE FRANÇAISE

d'Alain Rey, calligraphies de Lassaâd Metoui

Guy Trédaniel éditeur, 2013, 448 p., 29,90 €

De quel ad-mi-ra-ble ouvrage nous comble aujourd'hui notre très cher lexicographe Alain Rey et l'artiste ès calligraphies qu'il nous révèle pour notre plus grand bonheur. Suivons-les donc pour un voyage enchanté dans l'Orient des *Mille et Une Nuits*.

Nous savions, certes, que nous devions à l'arabe des mots tels que *divan*, *sofa*, *babouche*, voire *zéro*. Mais il en est tant d'autres, la plupart bien inattendus : *alezan*, *bergamote*, *chemise* (eh oui !), *douane*, *estragon*, *fanfare*, *guitare*, *houle*, *jupe*, *lilas*, *mérinos*, *nuque*, *orange*, *pêche*, *risque*, *satin*, *turban*, *yaourt*... 270 en tout, j'ai compté pour vous. N. V.



MOTS ET FOURNEAUX. LA CUISINE DE A À Z, HISTOIRE, LANGUE ET PATRIMOINE, de Tristan Hordé

Éditions Sud-Ouest, 2013, 528 p., 17,90 €

Depuis qu'il a découvert le feu, l'homme s'est mis à cuisiner, et de façon de plus en plus élaborée (et savoureuse). Alors, tous ces plats et les ustensiles qu'ils exigeaient, il a bien fallu les nommer, à mesure qu'on les inventait. Voici donc un dictionnaire de plus de 1 600 mots de la langue française, tous relatifs à l'art culinaire, avec leur origine, le moment de leur apparition, leur évolution, leur disparition éventuellement : d'abaisse à zakouski, de casse-noix à safran, de fourneau à pain, de matelote à saucisson... Naturellement, vous savez faire la sauce gribiche et la poutargue n'a pas de secret pour vous non plus que la truffade et la garniture à la valencienne... Même si, horreur, vous vous nourrissez de sandwiches, voire de hamburgers, vous apprécierez ce dictionnaire. Abondante bibliographie. N. V.

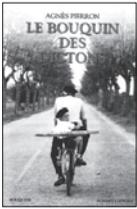


NE CONFONDEZ PAS, d'Étienne Le Gal

Éditions Manucius, « Le philologue », 2013, 172 p., 13,20 €

Cette réédition (1927), plus que bienvenue, est indispensable. Pourriez-vous jurer, la main sur le cœur, que jamais, au grand jamais, vous ne confondîtes *bandeau* et *banderole* ; *déduire* et *induire* ; *moussu* et *mousseux* ; *vénéneux* et *venimeux*... Quand vous aurez pris connaissance de ces quelque 150 entrées, vous « exulterez » d'être enfin

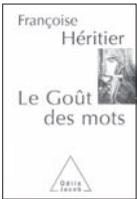
sorti de vos confusions, et vous « exalerez » l'auteur d'articles comportant, outre leur étymologie, des citations bien adaptées et des explications très compréhensibles pour des lecteurs compréhensifs. Index. N. V.



LE BOUQUIN DES DICTONS, d'Agnès Pierron

Robert Laffont, « Bouquins » 2013, 1056 p., 30 €

Comme le rappelle si bien l'auteur, un tel ouvrage vous permet de « *dire, tout en n'engageant à rien, pour le plaisir de parler...* », donc de briller dans les salons et les chaumières, en passant par les cafés, les files d'attente et autres lieux de rencontre, sans parler de la toile... Ah ! pouvoir asséner doctement des « *Pleurs de femme et pluie d'été gros ruisseaux n'ont jamais fait* » ; « *À la Saint-Onésiphore la sève s'endort* » ou bien : « *Clair de lune à Noël, dans la ruche peu de miel* » ; « *Quand il tonne en mai, les vaches ont du lait* » ; « *Qui se marie par amour a bonnes nuits et mauvais jours* »... Ces centaines de dictons sont très intelligemment classés : Le calendrier, La nature (Faune, Flore et Fruits, Météores), L'Homme, Le Corps sain (Géographie des corps, Manifestations du corps, Le corps vêtu, Le corps nourri, Les faiblesses du corps, La femme et l'homme, Les métiers). Liste des fêtes du calendrier. Bibliographie. Les dictons ? « *Une façon d'enchanter le monde* ». N. V.



LE GOÛT DES MOTS, de Françoise Héritier

Odile Jacob, 2013, 112 p., 10,90 €

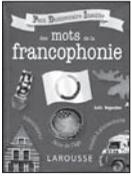
Une célèbre anthropologue nous invite à partager son irrésistible goût pour les mots, « *leur brillance, leur satiné, leur rugosité et leur plus ou moins grande adéquation à la réalité qu'ils expriment* ». Elle distingue trois catégories de mots, tels que *vache, bassine, sarcasme, s'ébaubir*, dont la sonorité colle à la chose ; ceux qui ne lui vont pas et basculent dans l'étrangeté, *armoire, rue, cuiller* ; enfin, ceux qui d'emblée ont pour elle un autre sens que celui qui leur est ordinairement attribué : *flagornerie, mâchicoulis, vergogne, caresse...* Il y a déjà là de quoi vous allécher. Mais la suite est d'une merveilleuse drôlerie. Madame la professeure au Collège de France nous donne une liste non exhaustive de toutes ces expressions dont nous émaillons notre parler quotidien : *se rincer l'œil, ne pas payer de mine, faire feu de tout bois, sans y aller par quatre chemins*, pour terminer par quelques « récits » composés uniquement de ces quasi-banalités : « *Il vous fait tourner en bourrique...* », « *Personne n'est à la noce avec lui...* », « *Il faudrait lui manger dans la main...* » Venez goûter les mots avec M^{me} Héritier, la bien nommée ! N. V.



C'EST L'HISTOIRE D'UN MOT, de Jean-Loup Chiflet

Chiflet et Cie, 2013, 160 p., 12,95 €

« *Car le mot, qu'on le sache, est un être vivant.* » Nul n'aurait mieux su illustrer ce propos de Victor Hugo que l'auteur bien connu d'*Oxymore, mon amour !, Français, mon amour !...* et bien d'autres... Le mot, né à la « Clinique du Larynx », a passé ses premières années à l'école « Grammaire », encadré par « M^{lle} Syntaxe » et « M. Style ». Vous irez de surprise en ébahissement au fil des différents chapitres : « *Quand la famille "Mots" découvre les bains de mer* », la différence entre *nudiste* et *naturiste*, *fond*, *fonds* et *fonds*, *tricot* et *pull-over*. « *Et l'amour dans tout ça* » : *la poêle* et *le poêle* ; *déclin*, *berne*, *désarroi*, privés du pluriel auquel sont condamnés *victuailles*, *fiançailles* et *vivres*. Survolons « *Où il est question d'éducation* », « *Où l'on reparle de M. Style...* », « *Entre M. Cliché et tante Périphrase* », « *Où il est question de politique...* », « *Archives secrètes du Commissariat aux Affaires textuelles* » N. V.



PETIT DICTIONNAIRE INSOLITE DES MOTS DE LA FRANCOPHONIE, de Loïc Depecker

Larousse, 2013, 160 p., agréables illustrations, 6,90 €

Monsieur le président de la Société française de terminologie nous invite à un fabuleux périple à travers le beau pays de la francophonie et de son vocabulaire, surprenant parfois mais savoureux toujours. Pas moins de 800 mots et expressions répartis en quelque 60 rubriques de la vie quotidienne. Pour chacun, la zone géographique, la définition, le contexte suivi de son commentaire.

Et nous ne manquerons pas cette occasion de vous combler avec notre petit jeu des devinettes : les coassements des *ouaouarons*¹ ne l'empêchent pas de serrer dans la *cachemaille*² sa *caillasse*³ de *couillonneur*⁴. Ce *caïman*⁵ n'a nul besoin de *copions*⁶ dans sa *carnassière*⁷. Que c'est bon une *soquette*⁸, quand on est *kaoté*⁹, mais mieux vaut ne pas *rêver aux ours*¹⁰, et nous pourrons ensuite manger un *pain chargé*¹¹ arrosé d'un *quatre-fois-cinq*¹²... Index bibliographique. N. V.

1. Louisiane, grenouille. 2. Suisse, tirelire. 3. Congo, argent. 4. Ile Maurice, escroc. 5. Côte d'Ivoire, élève qui travaille même la nuit. 6. Belgique, anisèche. 7. Belgique, cartable. 8. Belgique, petite sieste. 9. Sénégal, fatigue. 10. Canada, faire des cauchemars. 11. Cameroun, sandwich. 12. Sénégal, vin de palme.

À signaler :

- **À VÉLO OU À BICYCLETTE, NOM D'UN TOUR !**, de Jean Pruvost (Honoré Champion, « Champion les mots », 2014, 144 p., 9,90 €).
- **DICTIONNAIRE DE LA DER DES DER. LES MOTS DE LA GRANDE GUERRE (1914-1918)**, de Benoît Meyer, préface de Jean Pruvost (Honoré Champion, « Champion les dictionnaires », 2014, 348 p., 19 €).
- * * *
- **1 FAUTE PAR JOUR. L'ACTUALITÉ PIÉGÉE PAR LE CHAMPION DU MONDE D'ORTHOGRAPHE**, de Bruno Dewaele (Éditions de l'Opportun, 2014, 538 p., 10,90 €).
- **PARDON MY FRENCH. LA LANGUE FRANÇAISE UN ENJEU DU XXI^e SIÈCLE**, d'Hervé Bourges (Éditions Karthala, « Disputatio », 2014, 288 p., 18 €).
- **DICTIONNAIRE DU NOUVEAU FRANÇAIS**, d'Alexandre des Isnards (Allary Éditions, 2014, 526 p., 21,90 €).
- **L'ASSASSIN COURT TOUJOURS, ET AUTRES EXPRESSIONS INSOUTENABLES**, de Frédéric Pommier (Seuil et France Inter, 2014, 252 p., 15 €).
- **LANGUE ET SCIENCE**, d'Alain Bentolila et Yves Quéré (Plon, 2014, 216 p., 15,90 €).
- **EXPRESSIONS DÉSUÊTES** de Dominique Foufelle (Chêne, « Les couleurs du français », 2014, 256 p., 9,90 €).
- **PETIT DICO FRANGLAIS-FRANÇAIS**, d'Alfred Gilder (First Éditions, 2014, 160 p., 2,99 €).
- **MY TAILOR IS RICH BUT MY FRANÇAIS IS POOR**, d'Alain Schifres (Éditions First, 2014, 144 p., 12,95 €).
- **LES MOTS CROISÉS DU PETIT ROBERT. TOUT L'UNIVERS DU PETIT ROBERT EN 50 GRILLES THÉMATIQUES**, de Bernard Philippet, Julien Soulié, Jean-Pol Vanden Branden et Laurence Laporte (Le Robert, 2013, 132 p., 15,90 €).
- **LE(S) FRANÇAIS DANS LA MONDIALISATION**, de Véronique Castellotti et nombreux contributeurs (EME Éditions, 2013, 472 p., 42 €).
- **ENSEIGNER LA GRAMMAIRE**, sous la direction d'Olivier Bertrand et Isabelle Schaffner, préface de Jean Erhsam (Les Éditions de l'École polytechnique, 2013, 452 p., 28,50 €).
- **365 EXPRESSIONS PARISIENNES EXPLIQUÉES**, de Dominique Foufelle (Chêne, 2013, 240 p., 15,90 €).
- **SORTIR DE L'HYPNOSE NUMÉRIQUE**, de Roland Reuss, traduit par Brigitte Vergne-Cain et Gérard Rudent (Éditions des îlots de résistance, 2013, 150 p., 13 €).

Vie

de l'association

Sommaire

Assemblée générale	II	Tribune	XII
Les délégations en 2013.....	II	Nos diplômés	XIV
Déjeuner et prix Richelieu 2014	VII	Échos	XV
Nouvelles des délégations.....	VII	Prix Richelieu 2015	XVII
Le Plumier d'or 2014	VIII	Prochaines réunions	XVII
Solution des mots croisés	X	Bulletin d'adhésion	XVIII
Courrier des lecteurs	XI		

Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Administrateurs honoraires : MM. Pierre Edrom et Jean Tribouillard.

Président : M. Philippe Beaussant, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Antoine Blanc et Jean-Paul Clément.

Trésorier : M. Christophe Faÿ.

Trésorières adjointes : M^{mes} Corinne Mazzocchi-Mallarmé et Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps.

Administrateurs : M^e Jean-Claude Amboise, Pr Pierre Arhan, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, M^{me} Claire Goyer (†),

MM. Dominique Hoppe, Michel Jacques, Hervé Lavenir de Buffon, Michel Mourlet, Alain Roblet, Pr Jean-Jacques Rousset, M. François Taillandier, M^{me} Marie Treps et M. Bernard Wentzel.

Adjoint au secrétariat général : M. Jacques Pépin.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré : président : Pr Jean-Jacques Rousset.

Cercle Blaise-Pascal : président : M. Georges Gréciet.

Cercle des enfants : présidente : M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président : M. Charles Meunier.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président : M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente : M^{me} Anne-Marie Lathière.

Assemblée générale

Le 5 avril, grâce à notre vice-président Antoine Blanc, l'assemblée générale de DLF s'est tenue à l'École des mines de Paris.

Philippe Beaussant, de l'Académie française, notre président, Jean-Paul Clément et Antoine Blanc, nos vice-présidents, et la secrétaire générale ont présenté le rapport moral*, qui a été adopté à l'unanimité moins une abstention. Des nombreuses activités menées en 2013, retenons l'ouverture d'une maison de la Francophonie en Guinée équatoriale, grâce au travail acharné de Françoise Etoa, présidente du Cercle des enfants ; le succès du Plumier d'or et de La Plume d'or, les nombreuses dictées, l'application de la loi – décrite par M^e Jean-Claude Amboise –, la Carpette anglaise, l'observatoire des médias, etc.

Commenté par le trésorier, Christophe Fay, le rapport financier* fut approuvé à l'unanimité. Les administrateurs sortants, MM. Jean-Paul Clément, Jacques Dhaussy, Michel Mourlet, Alain Roblet, le Pr Jean-Jacques Rousset et M. Bernard Wentzel ont été réélus, et nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Dominique Hoppe, président de l'AFFOI (Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales).

Parmi les très nombreux participants étaient venus des Pays-Bas, de Belgique ou de province : notre président Philippe Beaussant ; M^{mes} Nicole Lemoine, Françoise Michel et Éliane Moras ; M. et M^{me} Pierre Descarpentries ; MM. Bernie Aubert, Lucien Berthet, Claude Boissinot, Jean Clochard, Claude Gangloff, Bernard Gorin, Gérard Hepp, Dominique Hoppe, Daniel Joly, Philippe Le Pape, Michel Pasquier, Ambroise Perrin, Alain Roblet, le docteur Roland Sauvaget et M. Bernard Segard.

Enfin furent vivement applaudis les quatorze adhérents fidèles à DLF depuis 1974 : M^{mes} Marie-Claude Delmas, Jacqueline Mathieu et Simonne Pigeon-Gicquel ; M. et M^{me} Sébastien Pigé-Duché ; MM. Michel Bernardin, Albert Cnudde, Michel de Crounillon, Jean Daux, Frédéric Jenny, Henri Mascart et Marc-Alain Rozan ; et particulièrement M^{me} Simonne Lejard et M. Marc Daubresse, auxquels notre président remit directement leur diplôme des quarante ans ! G. M.-V.

* Le rapport moral, accompagné des sources du recrutement des 395 adhésions de l'année 2013, et le rapport financier seront adressés aux adhérents qui en feront la demande au secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Les délégations en 2013

En complément et dans le fil des actions conduites par le siège de DLF, je pense pouvoir dire que les délégations ont été très actives en 2013. Je vous laisse en juger par vous-mêmes en prenant connaissance du bilan suivant.

Les activités de la **délégation de l'Allier** ont repris force et vigueur en janvier 2013 avec un nouveau conseil d'administration, un nouveau bureau présidé par M. Georges Giraud. Deux projets ont été menés à leur terme, d'une part un concours de création littéraire sur support numérique à partir d'un choix de neuf sujets, d'autre part Le Stylo d'or sous la houlette de M. Jean-Pierre Colignon.

Présidée par **M^{me} Anne-Marie Flamant-Ciron**, la **délégation de Bordeaux** a organisé, grâce au concours de son équipe, une dizaine de rencontres, variées et toujours avec un agréable élan de sympathie. Parmi les plus marquantes : en janvier, le déjeuner annuel au Château Chartrons avec le **professeur Jean Cambar**, qui a parlé de l'importance de la langue française dans l'université ; en juin, l'invitation au domaine de la Seiglière chez une des adhérentes, **M^{lle} Sylvaine Marandon** ; en novembre, la remise des prix du Plumier d'or, au musée d'Aquitaine qui séduit élèves, parents et professeurs. De nouveaux membres, qui participent activement à la vie de l'association, ont été accueillis.

À l'initiative de **M. Thierry Brayer**, qui en assure la présidence, une **délégation** a vu le jour au mois de juillet dans le département **des Bouches-du-Rhône**. Les premiers temps ont été consacrés à la structuration de la délégation, à créer un site internet pour afficher ses interventions à venir et faire de la publicité. Nos plus vifs encouragements à toute l'équipe pour une pleine réussite de son projet de développement.

La **délégation de Bruxelles-Europe** a malheureusement été frappée douloureusement par le décès de sa présidente, **M^{me} Claire Goyer**, le 25 décembre 2013.

Sur le plan de la communication, la délégation a publié plusieurs articles dans la revue trimestrielle de DLF et sur le bloc-notes de **M^{me} Goyer**, deux lettres d'information ont été diffusées, un nouveau logo a été créé, une page Facebook a été ouverte et un nouveau dépliant a été conçu. La délégation a suivi de près l'action entreprise par l'Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales pour évaluer la pratique du multilinguisme dans les institutions européennes. La délégation a été très active aux côtés de **M. Pouria Amirshahi**, député des Français établis hors de France, et de **M. Christian Tremblay**, de l'Observatoire européen du plurilinguisme. Un débat a été organisé en mars sur le thème « La diversité linguistique et la langue française sont-elles condamnées à reculer dans l'Union européenne ? » et une conférence-débat en décembre sur « Le multilinguisme, ça marche ! Qui a peur de la diversité ? », débats animés par **M. Ambroise Perrin**. Enfin, depuis plusieurs mois la délégation mène une action auprès des responsables politiques pour qu'à l'occasion des élections européennes une prise de conscience se fasse sur la question de la diversité linguistique dans les institutions européennes.

La **délégation de Champagne-Ardenne** : le **président Jacques Dargaud** et son équipe ont organisé au moins une réunion publique par mois comprenant chacune une conférence portant sur la linguistique ou la littérature. La réunion de juin a été précédée d'un repas amical présidé par une personnalité extérieure. Une lettre de liaison a été éditée chaque mois. Deux concours régionaux ont été organisés : l'un entre adhérents, « Le Jeu des dix mots », dont les lauréats ont été récompensés à l'hôtel de ville de Reims, l'autre entre étudiants étrangers, avec une réception pour tous les participants. Les lauréats locaux du Plumier d'or ont été réunis et fêtés avec leurs enseignants. La délégation a été présente au Forum des associations qui se tient tous les deux ans à Reims. Une pétition a été lancée contre l'abus d'anglicismes et adressée au P-DG de Carrefour. Enfin, la délégation est intervenue en temps voulu auprès de tous les parlementaires de la Marne contre le projet d'introduction incontrôlée de l'anglais dans l'enseignement supérieur.

Présidée par **M. Christian Barbe**, la **délégation de Charente-Maritime** a organisé trois dictées, dont Le Stylo d'or, a participé à une animation « À chacun sa chanson » avec les jeunes

talents du collège Aliénor-d'Aquitaine du Château-d'Oléron. Les membres de la délégation ont également participé à la promotion du Plumier d'or, à des rencontres et conférences en partenariat avec d'autres associations (les Soroptimistes, la Société des lettres de Saintonge et d'Aunis, et le Club Saint-Georges).

Présidée par **Alain Roblet**, la **délégation du Cher** a organisé deux conférences sur le thème de « La langue française malmenée », l'une à Nevers, l'autre à Bourges, une animation culturelle ludique à Menetou-Salon, Le Plumier d'argent et la remise des récompenses aux finalistes, grâce aux subventions accordées par le Conseil général du Cher et par la Ville de Bourges. Elle a participé, toujours avec une animation ludique, au Festival du mot à La Charité-sur-Loire dans la Nièvre, à la Fête des associations à Bourges, au Forum des associations culturelles à Henrichemont, au Salon du livre à Vierzon et à son pique-nique annuel. De nouvelles chroniques « En français correct » ont été rédigées, toujours publiées par deux quotidiens du Cher et de la Nièvre, et diffusées sur les ondes de quatre radios. Enfin, la délégation a édité la totalité de ces mêmes chroniques sous forme d'un livre qui sera offert à tous les participants au Plumier d'argent.

La **délégation de Franche-Comté** est désormais présidée par **M^{me} Claude Adgé**. Ont été organisés : – la visite de la bibliothèque municipale, avec présentation des documents anciens de valeur ; – un petit déjeuner littéraire avec déploration des dérives de notre langue et évocation de quelques points positifs ; – la préparation du prix de la langue française avec intervention auprès d'une librairie et distribution de revues *DLF* ; – la remise, lors de l'assemblée générale dans les locaux du Conseil régional, du prix de la Défense de la langue française et des prix attribués aux lauréats du Plumier d'or, suivie d'une conférence sur le pape Calixte II, d'origine franc-comtoise.

La **délégation de Haute-Normandie** : en 2013, la présidence de la délégation a été assurée par **M. Bernard Dumont**, qui a constaté un manque de disponibilité et de motivation des membres de Haute-Normandie. Restant participant à toute action et preneur de toutes suggestions, M. Dumont lance à nouveau un appel à l'aide pour reprendre le flambeau et/ou faire preuve d'imagination et d'un minimum d'investissement afin de relancer l'action haut-normande.

M. André Jacob est le nouveau président de la **délégation des Hautes-Pyrénées**. En 2013 les activités ont été : – la mise en place d'une bibliothèque tournante ne comprenant que des ouvrages ayant un rapport étroit avec la langue française ; – l'organisation d'une dictée à Tarbes le 22 mai, dans les locaux de l'Institut régional de formation tourisme-hôtellerie avec l'appui du Conseil général ; – des prises de contact avec des associations culturelles locales (« Atelier imaginaire » et « Les beaux jours ») qui pourraient permettre à la délégation de se faire mieux connaître des lycéens et de prévoir des rencontres avec des écrivains ; – une réflexion sur les formes fixes de la poésie française.

La **représentation au Liban** : sous la présidence de **M^{me} Mireille Romanos**, la représentation libanaise a organisé en mars, en partenariat avec les membres de l'ordre national du Mérite, une rencontre poétique entre deux élèves d'une école de Lyon et deux élèves d'un collège du Liban sur le thème « Construire des ponts et non des remparts ». Les quatre participants ont été récompensés. En mai, une pièce de théâtre *Le Roman d'un tricheur*, adaptation du film de Sacha Guitry *Mémoires d'un tricheur*, a été présentée, toujours avec le concours de l'association des membres de l'ordre national du Mérite.

Présidée par **M^{me} Laëtitia Piquet**, la **délégation du Loir-et-Cher** a eu des activités multiples : – en janvier, cinq établissements répartis dans les départements de l’Indre et du Loir-et-Cher ont participé au Plumier d’or ; – en mars, pour la première fois, dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, ont été organisés un concours d’écriture de cartes postales, une exposition et une cérémonie à Blois avec intervention sur une radio locale ; – en mai et juin, une formation a été suivie pour optimiser le potentiel associatif ; – en juin, un après-midi ludique baptisé « La récré des mots » a été suivi de la remise des récompenses aux seize élèves ayant concouru au Plumier d’argent ; – en septembre, participation au forum des associations à Vendôme ; – en octobre, quarante et un voyageurs se sont rendus en Eure-et-Loir sur les traces de Marcel Proust ; – enfin, en novembre, le concours d’orthographe du Stylo d’or a réuni 65 participants.

La **délégation du Lot** : la délégation lotoise, elle aussi, a malheureusement été frappée douloureusement par le décès de sa présidente, **M^{me} Peggy Grisez**, le 16 novembre 2013. **M^{me} Sandrine Mage** lui a succédé. En partenariat avec l’association Racines, plusieurs actions ont été conduites : – organisation de réunions mensuelles sur divers sujets, en particulier l’utilisation excessive de l’anglais dans les slogans publicitaires, et envoi d’un courrier de protestation à la communauté d’agglomération Grand Cahors ; – mise en œuvre et élaboration de la troisième livraison de la revue littéraire *L’Envol*, dont la parution est prévue en 2015 ; – dans le cadre du Printemps des poètes, mise en œuvre et réalisation d’une soirée littéraire « Art, vin et Cie » présentée à Alvignac-les-Eaux, interactive avec le public, en s’appuyant sur des jeux, poésies, saynètes, chants, etc.

Présidée par **M^{me} Nicole Lemoine**, la **délégation de Lyon** a organisé son assemblée générale, cinq conférences, une visite de l’exposition *Métissages* au musée des Beaux-Arts de Lyon, une visite de la maison d’Alexis Carrel dans les monts du Lyonnais, un voyage culturel à Paris à l’occasion de l’assemblée générale de Défense de la langue française et la tenue d’un stand Défense de la langue française à la Journée des associations à Écully.

Chaque année, le président **Bernard Segard** fait participer la **délégation du Morbihan** à la Fête des associations organisée par la mairie d’Auray. En 2013, cette animation a eu lieu le 7 septembre. Tout au long de l’année, le président répond aux personnes qui demandent des informations sur DLF et leur envoi des documents. DLF est mentionnée sur le bloc-notes de la ville d’Auray qui présente toutes les associations ; ce document est distribué gratuitement à la mairie et à l’office du tourisme.

Présidée par **M. Franz Quatrebœufs de Malimensu**, la **délégation du Nord-Pas-de-Calais** a organisé un déjeuner-conférence-débat portant sur « Les jardins à la française ». Le résumé est disponible sur le bloc-notes de la délégation.

Présidée par le **docteur Bruno Sesboué**, la **délégation de Normandie** a été marquée, comme l’année précédente, par un très fort prosélytisme.

Présidée par **M. Marc Favre d’Échallens**, la **délégation de Paris et Île-de-France** a poursuivi ses actions tout au long de l’année, notamment dans le domaine de l’application de la loi du 4 août 1994 relative à l’emploi de la langue française. Régulièrement, le président rappelle à tous les adhérents de DLF l’invitation à transmettre les fiches d’observation des actes d’incivisme ainsi que les relevés d’écoute des médias audiovisuels.

Présidée par **M. Marcel Girardin**, la **délégation des Pays de Savoie** a, tout au long de l’année,

maintenu sa priorité à la lutte contre l'anglicisation dans les composantes de notre société, se traduisant par : – des interpellations fréquentes et répétées des élus (présidents des conseils généraux, maires, présidents de groupe) des deux départements savoyards sur le non-respect de la loi Toubon ; – des recours, après plusieurs rappels sans réponse, auprès du tribunal administratif à l'encontre des communes organisatrices d'épreuves sportives libellées en anglais et suite du recours à l'encontre de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de Savoie pour refus de poursuivre une enseigne ; – des lettres de protestations auprès d'enseignes commerciales qui bafouent les obligations de la loi du 4 août 1994 et recours auprès des DDCSPP des départements où se trouvent les sièges sociaux. Par ailleurs, la délégation a participé à la campagne « Communes de France pour la langue française » auprès de tous les maires de Savoie et de Haute-Savoie.

La **délégation de Suisse** est présidée par **M. Étienne Bourgnon**. Les activités de l'année 2013 se résument en trois points : – information régulière de la secrétaire générale de DLF sur l'évolution du français en Suisse romande ; – envoi de neuf articles aux rédactions des *Cahiers du Club de la grammaire* (Genève) et du *Trait d'Union* (Lausanne), portant sur les difficultés langagières, sur les particularités de certains verbes et sur les anglicismes ; – signalement aux organes intéressés des fautes commises dans la presse, à la radio et à la télévision romandes, provoquant souvent des réactions positives ; – envoi d'un numéro de la revue *DLF* aux personnes dénonçant aussi certaines de ces fautes dans la rubrique « Courrier des lecteurs » de quotidiens et d'hebdomadaires.

Présidée par **M^{me} Francine Hovasse**, la **délégation de Touraine** a des activités mensuelles à Tours telles que le café littéraire « les Mardis du Saint-Germain » et l'atelier d'écriture. D'autres activités ponctuelles ont été programmées une fois dans l'année, telles que : – la participation au Forum des associations, au Chapiteau du livre de Saint-Cyr-sur-Loire et à la dictée du dimanche ; – une conférence-débat sur la défense de notre langue ; – un festival littéraire et poétique réunissant plusieurs associations culturelles tourangelles avec l'édition d'une brochure ; – la 8^e dictée de **Jean-Pierre Colignon** ; – la remise des prix aux lauréats tourangeaux du Plumier d'or dans les salons du Conseil général d'Indre-et-Loire ; – l'assemblée générale de la délégation en présence de **M^{me} Françoise de Oliveira**, suivie d'une conférence et d'un repas convivial. Par ailleurs, la commission culturelle a conçu une conférence vidéo intitulée « Une passion romantique : Honoré de Balzac et la belle Sarmate ». Enfin, des contacts ont été pris avec les collégiens qui s'intéressent au Plumier d'or pour créer des animations quadrangulaires avec les élèves, les professeurs, les parents et DLF Touraine.

Comme vous pouvez le constater, les actions conduites par les délégations sont multiples et diverses. Un grand remerciement à tous, avec une mention particulière pour les présidents qui ont mis fin à leur mandat et tous nos vœux de réussite et nos encouragements à celles et ceux qui ont repris le flambeau ou ont créé de nouvelles délégations.

Alain Roblet

Déjeuner et prix Richelieu 2014

Nous étions nombreux, le 5 avril, dans ce joli restaurant (Art nouveau, classé), Le Bouillon Racine, à accueillir Guillaume Roquette, directeur de la rédaction du *Figaro Magazine* et lauréat du prix Richelieu 2014. Ce brillant causeur a émaillé ses propos, souvent drôles, d'expériences personnelles qui nous ont enchantés, ainsi d'ailleurs que quelques autres clients du restaurant.

La présence de M^{me} Roquette a ajouté à l'ambiance chaleureuse et l'excellence de la cuisine a contribué à faire de cette rencontre un très sympathique moment. À l'année prochaine !

Corinne Mallarmé

Nouvelles des délégations

CHAMPAGNE-ARDENNE

Les conférences organisées par la délégation figurent sur le site de DLF (www.langue-francaise.org). Choisir l'onglet « Site des délégations ».

CHER

– 14 juillet à Menetou-Salon : animation culturelle ludique « Testez votre français » (un jeu pour les adultes, un jeu pour les juniors) dans le cadre des festivités organisées par la municipalité ;

– 7 septembre à Neuvy-Deux-Clochers : participation à la Fête des associations de la communauté de communes des Hautes-Terres-en-Haut-Berry ; présentation de l'association, animation avec le jeu « Testez votre français » et vente du livre *En français correct* (voir p. 59).

– 21 septembre aux Rives d'Auron à Bourges : participation à la Fête des associations ; présentation de DLF, animation avec le jeu « Testez votre français » et vente du livre *En français correct*.

HAUTES-PYRÉNÉES

– Organisation de la dictée annuelle un des deux derniers mercredis de septembre à l'IRTH de Tarbes, 78, avenue d'Azereix.

LOT

– 17 juillet, spectacle-cabaret « À l'hôtel de la Source », coproduit avec l'association Racines, écrit et monté le 15 mars à l'occasion du Printemps des poètes.

– 17 septembre, réunion : tableaux d'honneur ou d'horreurs et jeux linguistiques.

NIÈVRE

Heureux d'annoncer la naissance de cette délégation, nous adressons à toute l'équipe mille vœux de succès et nos très vifs encouragements. Le bureau est ainsi composé : M^{me} Janine Bernadat, présidente ; M^{me} Yvette Naga, présidente adjointe ; M^{me} Claudiane Jacquemin, secrétaire ; M^{me} Anne-Marie Bongibault, secrétaire adjointe ; M. Franck Moreau, trésorier, et M. Christian Canceil, trésorier adjoint.

Le Plumier d'or 2014

I. Le son « è » peut s'écrire différemment selon le sens de la phrase. Complétez correctement les phrases suivantes :

1. Il n' _____ pas sage.
2. J'ai peur que mes amis n' _____ pas bien compris mes explications.
3. Sache que jamais je n' _____ cherché à te contrarier.
4. On appelle « prématuré » un enfant qui n' _____ avant terme.
5. L'oiseau s'est envolé avant qu'on _____ pu le photographier.
6. J'apprends que tu n' _____ pas encore parti pour Marseille.
7. Bien que je n' _____ rien gagné, je continue à travailler.

_____ sur 7

II. Trouvez le mot qui répond à la définition suivante :

1. Gouvernement dans lequel la souveraineté est exercée par le peuple :

2. Poème composé de deux quatrains et de deux tercets :

3. Faire du bruit en dormant, par la vibration du voile du palais :

4. Art de bien tracer les caractères d'écriture :

5. Action de donner comme sien ce qu'on a pillé dans les ouvrages d'autrui :

6. Émouvoir, rendre moins dur :

7. Fille d'un roi de Phénicie, enlevée par Zeus, qui avait pris la forme d'un taureau :

8. Langue de terre resserrée entre deux mers et réunissant deux terres :

9. Perpendiculaire au segment en son milieu :

10. Homme chargé de régler un désaccord entre l'administration et un particulier :

_____ sur 10

III. Écrivez le verbe *résoudre* à la forme qui convient :

1. Je ne me _____ jamais à partir : c'est mon défaut !
2. Elles se sont _____ à tout recommencer, bien qu'elles fussent fatiguées.
3. De nos jours, les organismes internationaux _____ bien peu de problèmes.
4. Le détective du film _____ toujours les mystères.
5. Mais toi, as-tu _____ ce problème ?

_____ sur 5

IV. En gardant le temps du verbe *devoir*, remplacez-le par *il faut que*, sans changer le sens de la phrase :

1. Je dois aller chez le médecin.
_____.
2. Les enfants devront comprendre cette leçon avant de faire l'exercice suivant.
_____.
3. Maintenant, nous devons gagner ce match si nous voulons être champions.
_____.
4. Mon frère devrait voir la vérité en face.
_____.
5. Vous devez remercier vos amis pour ces fleurs.
_____.

___ sur 10

V. Complétez ces phrases par des pronoms relatifs :

1. Tu ne dois jamais parler dans la rue à des gens _____ tu ne connais pas.
2. Ce _____ ce conférencier parle est tout à fait passionnant.
3. Je ne connaissais pas les circonstances dans _____ s'était produit ce drame.
4. Nous avons descendu à skis une nouvelle piste à _____ nous n'étions pas habitués.
5. Ce _____ nous arrive ce soir est tout à fait extraordinaire.
6. Difficile de te raconter tout ce _____ je me rappelle !
7. Et toi, peux-tu me dire ce _____ tu te souviens ?
8. Le jouet avec _____ tu joues n'est pas à toi.

___ sur 8

VI. Remplacez les verbes à l'infinitif par des participes passés correctement orthographiés :

1. Ma sœur est (arriver) _____ tard hier soir.
2. Elle s'était (faire) _____ couper les cheveux.
3. Je l'ai à peine (reconnaître) _____ quand elle a dit bonjour.
4. Elle a (poser) _____ sa valise et est allée dormir aussitôt.
5. Des cerises en telle quantité ! Jamais je n'en avais tant (ramasser) _____ !
6. -7. Les progrès que les élèves ont (faire) _____ en quelques semaines ont (faire) _____ grand plaisir à leur professeur.
8. Comme je voudrais les avoir (conserver) _____, ces lettres !
9. Les airs qu'ils ont (fredonner) _____ ont éveillé bien des souvenirs.
10. Elles se sont (faire) _____ belles pour aller danser.

___ sur 10

VII. Remplacez les mots soulignés par des pronoms :

1. Rachid offre des poissons rouges à Jules : _____
2. Mais Jules n'aime pas les poissons : _____
3. Jules et Rachid vont au bord de la mer : _____
4. Jules et Rachid jettent les poissons dans l'eau : _____

5. La mer rejette les poissons à la figure des deux garçons :

6. Rachid et Jules remettent les poissons dans le bocal : _____
7. Ingrid ne veut pas de bonbons : _____
8. Car les bonbons abîment les dents : _____
9. Ingrid et Juliette donnent les bonbons à la maîtresse : _____
10. La maîtresse remercie les fillettes de leur cadeau : _____

___ sur 10

VIII. Complétez les titres suivants :

1. Fable de La Fontaine : *Les Animaux malades de* _____.
2. Comédie de Molière : *Le Bourgeois* _____.
3. Film d'Hitchcock : *Fenêtre sur* _____.
4. Fin de la symphonie de Beethoven, devenue hymne européen : *L'Ode à*
_____.
5. Roman de Pagnol : *La* _____ *de mon père.*
6. Tableau de Manet : *Le* _____ *sur l'herbe.*
7. Nouvelle de Vercors : *Le Silence de* _____.
8. Tableau de Géricault : *Le Radeau de la* _____.
9. Opéra de Richard Wagner : _____ *et Isolde.*
10. Film de Marcel Carné : _____ *du paradis.*

___ sur 10

IX. Expression écrite (20 lignes environ) : « Hurluberlu, tohu-bohu, zigzag, charivari, tire-larigot, faribole » : ces mots nous ont été proposés par le ministère de la Culture et de la Communication.

Choisissez celui qui vous attire le plus et construisez un texte autour de ce mot. (Ne parlez pas des autres.)

___ sur 30

Solution des mots croisés

du numéro 251, page 53.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	L	E	M	A	T	I	T	E	S
2	O	A	S	I	S		L	U	T	
3	Q	U	I	D		C	L	E	R	C
4	U	R	T	I	C	A	I	R	E	
5	E	I				O	P	O		A
6	L	E	S		R	O	N	D	E	S
7	I	R	I	S		T		O	N	T
8	C		S	A	P	E	U	R		E
9	O	R	A	L	E			E	U	R
10	T	U	L	I	P	I	E	R	S	

Courrier des lecteurs

■ De **M. Bernard Fournier** à Paris :

Je suis choqué par l'expression « le temps qu'il reste » et d'autres équivalentes. Ai-je tort ?

Réponse : De l'avis de tous les spécialistes, les deux formes **ce qui reste** et **ce qu'il reste** sont également correctes. Ils n'évoquent pas de situation où le pronom neutre **ce** serait remplacé par un substantif, mais il n'y a aucun motif pour que cela change quoi que ce soit au concept, la structure grammaticale étant la même : dans **le temps qu'il reste**, *il* n'est pas un pronom personnel mis pour *temps*, mais un pronom impersonnel qui ne se rapporte à rien ni personne, comme dans **il fait chaud**, **il y a longtemps**, **il faudra désormais...** Prenons un exemple de nature à nous éclairer sur l'orthodoxie de la tournure : **La distance qu'il reste à parcourir** ne vous choquera probablement pas ; **le temps qu'il reste** [pour finir ce travail] est copié sur le même modèle ; **nous profitons pleinement du temps qu'il [qui] nous reste avant la fin des vacances**, etc. Les emplois impersonnels du verbe **rester** sont abondants.

Selon l'Académie française : « Avec les verbes susceptibles d'être construits soit personnellement, soit impersonnellement, on utilise **ce qui** ou **ce qu'il** : qui est le sujet du verbe construit personnellement, qu'il apparaît dans la tournure impersonnelle. La nuance entre les deux possibilités est parfois indiscernable. Ainsi : ce qui restait d'élèves... (Pagnol) ; ce qui lui reste de sainteté (Maurois) ; ce qu'il lui restait à faire (R. Rolland) ; ce qu'il vous reste à découvrir (Duhamel).

On peut donc écrire aussi bien : nous verrons **ce qui** se passera ou **ce qu'il** se passera. »

■ **M. Philippe Moris**, de Paris, nous écrit :

*En feuilletant votre n° 247 du 1^{er} trimestre 2013, je tombe sur un article de M^{me} Marthe Peyroux à propos du français désincarné (excellent article d'ailleurs) dans lequel elle écrit la phrase suivante : « L'idée d'une simplification **drastique** du langage n'est pas une idée nouvelle. » Sauf erreur de ma part, et d'après mes renseignements auprès de littérateurs sérieux, l'adjectif exact draconien serait plus approprié.*

Réponse : le ton général de l'article, qui fustige les incongruités résultant d'un dépouillement extrême de l'écriture, nous porte à estimer que l'auteur a choisi le mot juste. Voyons le sens précis des deux adjectifs, le vôtre et le sien.

– **Draconien** est formé d'après le nom de **Dracon**, législateur athénien qui, à la fin du VII^e siècle avant J.-C., avait rédigé et fait appliquer un code pénal d'une intransigeance punitive intense. De nos jours, on l'emploie comme équivalent d'« excessivement sévère », et l'on parle surtout de *mesures draconiennes*, c'est-à-dire très contraignantes, d'une grande rigueur, et subies comme une sorte de punition.

– **Drastique**, parfois pris aujourd'hui comme plus ou moins synonyme de « radical, sévère », fut à l'origine un terme médical, comme nous l'enseigne cette définition donnée dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, 6^e édition (1835) : « *T. de Médec. Il se dit des purgatifs qui agissent avec violence. On l'emploie aussi comme substantif masculin. La résine de jalap est drastique, est un drastique.* »

C'est bien ce que veut dire M^{me} Peyroux, qui se réfère à l'acception première : les adeptes de ce charabia **purgent** la langue française jusqu'à l'indigence, en la délestant sans vergogne de son orthographe, de sa syntaxe et des subtilités lexicales qui en font la richesse.

Jacques Pépin

Tribune

M^{me} Marie de Sinety a recopié, pour nous le signaler, cet extrait d'un article sur l'éducation des jeunes, par Marc Fumaroli de l'Académie française, publié dans *Le Point* (n° 2099).

« *Encyclopédique, rival heureux des langues championnes, le français est l'une de ces rares langues d'éducation. Il est aussi l'une de nos*

rare valeurs sûres sous tous les climats. Même si la Rue de Grenelle y mettait son veto, tout jeune Français peut s'offrir le luxe de croître en talents et en autonomie en lisant très tôt, dans l'original, Molière, La Rochefoucauld, Pascal, M^{me} de Sévigné, Saint-Simon, Voltaire, Stendhal et toute une bible moderne qui le guérit de la littérature grise et de l'industrie

des loisirs. En cette compagnie et conversation de grands vivants, le lecteur français, quelle que soit sa future ou actuelle profession, se trouve de plain-pied avec les meilleurs esprits, et enhardi à aborder leurs pairs dans les grandes langues étrangères, en version originale si possible, mais aussi en traduction : notre langue, depuis Amyot, a toujours été généreuse traductrice. L'anglais est à l'évidence l'une de ces langues d'éducation. Mais on n'est vraiment anglophone que si l'on peut lire dans le texte les romans de Jane Austen ou les Mémoires de Churchill. »

De Victor Hugo, dans un ouvrage qui n'est peut-être pas très lu de nos jours, je relève ce passage : « ...grâce à cette admirable langue française composée par la Providence avec un merveilleux équilibre d'assez de consonnes pour être prononcée par les gens du Nord et d'assez de voyelles pour être prononcée par les peuples du Midi. » (Victor Hugo, *Napoléon le Petit*, Livre quatrième, VII.)
Que dire de mieux ?

Jean Simonnet

« *Mal nommer les choses, c'est ajouter à la misère du monde* » (Camus). C'est de plus en plus vrai, hélas, dans une société où, puissants ou misérables (qui, eux, ont des excuses) se soucient bien peu d'employer les mots justes.

Ainsi, récemment, le célèbre animateur d'une non moins célèbre émission de télévision, fort sympathique d'ailleurs, se refusait à voir la différence entre *convertir* et *endoctriner*. Cette différence était soulignée par une remarquable anthropologue française, de religion musulmane. Il s'agissait de ces jeunes djihadistes (et, dans le Coran, le djihad n'est pas la guerre sainte contre des ennemis

extérieurs, mais celle à livrer par chacun contre ses propres instincts) qui, non pas convertis au vu et au su de tous à une vraie religion qui n'a rien de honteux à cacher, sont « endoctrinés » au terrorisme.

À cette dame, notre animateur eut le tort de répondre (assez sèchement) : « *Libre à chacun d'employer le vocabulaire qui lui convient.* » Eh bien non, cent fois non !

Nicole Vallée

Dans le numéro 251 de *DLF*, page 51, confusion de date de ma part. Il faut lire : «... qui a connu François Cavanna en 1958... » Et non en 1955 ! date de l'écriture de mon premier texte paru dans *Première Chance - Cordées* au début de l'année 1959. Avec toutes mes excuses à *DLF* et aux lecteurs.

Serge Lebel

Je suis et reste un lecteur enthousiaste de votre revue, petite par la taille mais grande par les enrichissements qu'elle nous apporte.

Puisse-t-elle vivre encore longtemps alors que notre langue est de plus en plus menacée et mal défendue par ceux-là mêmes qui ont les moyens de le faire efficacement...

Guy Penchenat

Avec mes sincères félicitations pour l'énergie et le dynamisme de tous ceux qui, au sein de l'association, militent pour cette noble cause qu'est la « défense de la langue française ».

Laurent Le Chanu

Nos diplômés

Extraits des lettres de deux de nos fidèles adhérents.

Au retour d'un déplacement prolongé, nous trouvons le magnifique diplôme que DLF a bien voulu me décerner, et je vous remercie de cette prestigieuse attention.

Sachez que je suis extrêmement ému, et je vous prie de trouver ici l'expression de mes plus sincères remerciements. Ledit diplôme est en passe d'être encadré, comme il se doit !...

Frédéric Jenny

* * *

Merci pour ce diplôme qui couronne sinon mon assiduité à vos travaux, du moins une longue fidélité à votre Association. [...]

Pour illustrer combien la maîtrise d'une langue partagée fonde l'unité et l'efficacité d'une société citoyenne, permettez cette histoire familiale. Celle de mes grands-oncles quittant en 1880 les corons miniers du Pas-de-Calais pour s'établir dans le nord du Minnesota, y apportant leur savoir-faire des puits et galeries, pour l'exploitation des mines de fer jusqu'alors creusées à ciel ouvert en d'immenses cratères.

Et à cette époque de forte émigration des Européens, dans cette mine de Soudan, aujourd'hui Ecomusée, pas moins de vingt nationalités présentes avec autant de « langages » et nécessité pour la sécurité de chacun d'une langue commune comprise de tous !

Soixante-seize ans plus tôt, Napoléon Bonaparte ayant vendu à Thomas Jefferson ces considérables territoires où coule le Mississippi, du lac Itasca aux rives de La Nouvelle-Orléans, cette langue commune fut...
l'ANGLAIS.

Marc Daubresse

Échos

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– le 30 juillet, à 16 heures, Espace Henry de Monfreid à Port-Leucate (Aude), **Jean-Pierre Colignon** fera une dictée pour les amateurs.

Inscriptions : Nicole Braud au 04 68 40 25 19 et mediatheque@mairie-leucate.fr.

Sur la première page de son site (jeanpierrecolignon.wordpress.com), il affiche qu'il est administrateur de DLF. Sur d'autres pages, il décrit l'association et donne un lien vers notre site !

– Présidée par **Daniel Miroux**, l'**Alliance Champlain** a organisé une « *Semaine calédonienne de la langue française à l'heure québécoise* » en invitant un chanteur venu du froid.

– L'association **Rencontres européennes-europoésie**, présidée par **Joël Conte** (joel.f.conte@wanadoo.fr, tél. : 06 08 98 67 02) organise des rencontres de poésie, littérature et musique dans divers restaurants de Paris.

– L'**Union des poètes francophones** – dont **Roland Jourdan** est le délégué pour l'Île-de-France – organise, jusqu'au 31 octobre, son

Grand Prix international de poésie 2014.

– **Michèle Faraut** a écrit à **Jean-François Zygel** pour protester contre le titre de son excellente émission musicale : « La Grande Battle » ! (8 avril, France 2.)

– Notre correspondant en Algérie, **Achour Boufetta**, a étoffé la représentation de DLF : ils sont maintenant une dizaine ! Bientôt une délégation ?

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– **François Taillandier**, après son premier volume **L'Écriture du monde** (de la chute de l'Empire romain d'Occident jusqu'au Ve siècle), nous offre une suite avec **La Croix et le Croissant** (Stock, 2014, 260 p. 19 €).

– Dans **Campistron, d'amour, de théâtre et de guerre, mémoires d'un gentilhomme gascon**, **Georges Soubeille** retrace la vie de l'un des généraux de Louis XIV, qui fut écrivain et membre de l'Académie française (Éditions universitaires du Sud, 2013, 206 p., 18,50 €).

– **Serge Lebel** a côtoyé les acteurs de 1940 à 1960, dont Laurel et Hardy, et

Fernandel. Il publie **Mon cinéma en culottes courtes. Mémoires d'un enfant-acteur, de la Libération aux sixties** (L'Harmattan, 2014, 200 p., 20 €).

– Avec **Marcienne Martin**, des contes et rencontres, histoires à chanter ou à murmurer : **Mots et Fictions** (Éditions Dédicaces, 2014, 100 p., 13,29 €). L'ouvrage est consultable sur internet.

– **Jacqueline Tartar**, professeur de lettres classiques, écrit des livres humoristiques relatant une vie familiale et professionnelle mouvementée, et des pièces de théâtre, telles que **Haridelle et vieille bourrique ou les Gaietés du tribunal** (Éditions Tarmeye, F43520 Mazet-Saint-Voy, 5,34 € + frais de port).

– **Yvan Gradis** édite chez Pascal Galodé **Détruire Notre-Dame** (2014, 300 p., 21,90 €), roman fantastique. Humour noir garanti.

– **Jean-Pierre Colignon** vient de terminer deux nouveaux livres : **Curiosités, jeux et énigmes de la Bretagne** (Albin Michel, 224 p., 13,90 €) et **Le Petit Abécédaire de la Grande Guerre** (Le Courrier du livre, à paraître).

– Musicologue, **Bernard Fournier** est l'auteur de cinq ouvrages sur le quatuor à cordes, édités chez Fayard (1999, 2000, 2004, 2010 et 2014). Son site : bernard-fournier-quatuor.com.

– Vous avez aimé **Indochine**, **l'envoûtement**, de **Jean de La Guérevière**, voici **Colonisation. Carnets romanesques** (Éditions Bibliomane, 2014, 288 p., 25 €). Ni apologie ni procès, mais un passionnant voyage dans notre histoire souvent méconnue.

MÉDIAS

– **Le Monde** (9 mars) : « Francophonie : la France fait-elle cavalier seul ? » **Martine Jacot** constate que « *le français régresse en Europe et dans toutes les organisations internationales où il est langue officielle...* ».

– **L'Express** (12 mars) : « La langue française se porte joyeusement », entretien avec **Jean Pruvost**, qui pense qu'« *internet change la vitesse de circulation des mots* ».

– **La Croix** (16 mars), à propos d'un sondage de France 3, **Pierre-Yves Le Priol**, dans « Le dindon de la farce », rappelle certaines expressions prisées par les Français, toutes savoureuses comme *tuer un âne à coup de figues*.

– **Le Figaro** (19 mars) : dans « Francophonie : la trahison

des élites », **Michel Guillou** rappelle le débat sur la loi Fioraso : « *Le bon sens est balayé. C'est ainsi que la France crée une université française au Viêt Nam en langue anglaise !* »

– **Planet** (www.planet.fr – 26 mars) : après une étude réalisée par la banque Natixis, la rédaction s'interroge : « *Le français sera-t-il la langue la plus parlée en 2050 ?* »

– **Europe 1** (16 avril) : **Wendy Bouchard** a demandé à **Bernard Fripiat**, auteur de **L'Orthographe, 99 trucs pour en rire et la retenir** (voir *DLF*, n° 251, p. 66), de parler de la dictée. Il faut aller sur son site, orthogaffe.com, pour apprendre de nouveaux trucs. On peut aussi regarder, sur YouTube, sa pièce : **Et si on simplifiait l'orthographe ? Elle dit oui. Il dit non !**

– **France Inter** (23 avril) : **Bruno Dewaele** était l'invité d'**André Manoukian** dans son émission « On va tous y passer », pour son livre **Une faute par jour** (voir p. 62).

– **Europe 1** (24 avril) : **Franck Ferrand** a évoqué les accents dans la langue française. Le mot qui en contient le plus ? **Hétérogénéité**.

FÉLICITATIONS

– **Jean-Pierre Colignon** a reçu un accueil enthousiaste au Maroc de la part de l'Union

centrale des parents d'élèves (UCPE) et des 350 finalistes de sa dictée : photos, interviews par la télévision et la radio, et invitation pour l'année prochaine.

– **Yves Pouliquen**, de l'Académie française, a été élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

ON NOUS CITE

– **Art et poésie de Touraine** (n° 216) a repris l'article de **Michel Le Net** (*DLF*, n° 248) : « Cordon, s'il vous plaît ». »

– **Tout l'immobilier** (12 mai), hebdomadaire suisse tiré à plus de 170 000 exemplaires, a reproduit « L'anglais et ses mythes », de **Donald Lillistone** (*DLF*, n° 251).

AUTRES PUBLICATIONS

– À lire le numéro hors-série consacré à Jean-Jacques Rousseau par la **Revue de l'Association des professeurs de lettres** (112 p., 10 €).

– **Avenir de la langue française** (n° 52) consacre plusieurs pages à la Charte européenne des langues régionales et minoritaires.

– **Le Dévorant** (n° 265), explique aussi pourquoi il ne faut pas ratifier cette charte.

Corinne Mallarmé

Solution de la page 53

1. Bot. 2. Dot. 3. Lot. 4. Mot. 5. Pot. 6. Rot. 7. Sot.

Prix Richelieu 2015

Tous les membres de DLF sont invités à signaler, avant le 17 octobre, au secrétariat de DLF, les journalistes de télévision auxquels pourrait être attribué le prix Richelieu 2015.

PROCHAINES RÉUNIONS

À noter dans votre agenda :

Déjeuner d'automne : 16 octobre 2014, à 12 h 30.

Notre invité d'honneur sera Alexandre des Isnards pour son *Dictionnaire du nouveau français* (voir p. 62).

Déjeuner d'hiver : 22 janvier 2015, à 12 h 30.

Assemblée générale et prix Richelieu : 28 mars 2015.

Les renseignements vous seront donnés dans les prochains numéros.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
CCP Paris 676 60 Z
Iban (Identifiant international de compte) :
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

Services que vous pourriez rendre à
l'Association : Vous avez connu Défense de la langue
française par :

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE	
		Expédition simple	Expédition par avion
Mécène	à partir de 320	à partir de 320	à partir de 320
Bienfaiteur	67 à 319	67 à 319	67 à 319
Cotisation et abonnement	35	39	42
Cotisation de soutien*	40		
Cotisation couple avec abonnement*	43	47	50
Cotisation sans abonnement	24	24	24
Abonnement seul	32	36	38
Étudiant (moins de 25 ans)	14	18	21
Abonnement groupé**	63		

* Cotisation et abonnement donnant droit à une attestation fiscale pour le total versé.

** Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue).

Le montant des cotisations ouvre droit à déduction fiscale (vous recevrez un justificatif).

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Alain Decaux, Marc Fumaroli,
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen,
Jean-Marie Rouart.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean Mesnard,
Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Pierre Delaveau, Henri Laccourreye,
Yves Pouliquen.

De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Pierre Delaveau, Maurice Leclerc,
François Rousselet. MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholz, Simon Berenholz,
Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et écrivain ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain, Philippe
Bouvard, journaliste et écrivain, Armand Camboulives,
président honoraire à la Cour de cassation, Jean-Laurent
Cochet, artiste dramatique et metteur en scène, Benoît
Duteurtre, musicologue et écrivain, André Ferrand,
sénateur, Franck Ferrand, journaliste et écrivain, Louis
Forestier, professeur émérite à la Sorbonne, Jacques Le
Comec, ancien préfet, Jacques Legendre, sénateur, Jacques
Monge, secrétaire général des Amis de l'ENS, professeur
émérite à la Sorbonne.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation
internationale de la Francophonie, MM. Giovanni Dotoli,
universitaire et écrivain, Radhi Jazi, correspondant de
l'Académie nationale de pharmacie, Abdelaziz Kacem,
écrivain, Jean-Pierre de Launoit, président de la Fondation
Alliance française, James Lawler (†), professeur à
l'université de Chicago, Salah Stétié, écrivain, Heinz
Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Georges Giraud,
président ;
M. Alain Léger,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer,
président.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Françoise Tauzer-Sabatelli
et M. Ambroise Perrin,
présidents.

Champagne-Ardenne :

M. Jacques Dargaud,
président ;

Francis Debar,
secrétaire.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,
président ;
M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet,
président ;

M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé,
présidente ;
M^{me} Nicole Eymin,
secrétaire.

Haute-Normandie :

M. Bernard Dumont,
président.

Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob,
président.

Liban :

M^{me} Mireille Romanos,
présidente ;
M. Robert Martin,
vice-président.

Loir-et-Cher :

M. Michel Pasquier,
président ;
M^{me} Florence Haack,
vice-présidente.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage,
présidente ;
M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Nicole Lemoine,
présidente.

Morbihan :

M. Bernard Segard,
président.

Nièvre :

M^{me} Janine Bernadat,
présidente ;

M^{me} Yvette Naga,
présidente adjointe.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatrebœufs,
président ;
M. Saïd Serbouti,
vice-président.

Normandie :

Docteur Bruno Sesboüé,
président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Marcel Girardin,
président.

Suisse :

M. Étienne Bourgnon,
président.

Touraine :

M. Christian Massé,
président.

Dessins : M. Jean Guignard.

Illustration de la couverture : M^{me} Anne Broomer (d'après *Le Bibliothécaire* d'Arcimboldo).

Comité de rédaction et correcteurs : M^{mes} Nicole Vallée, Évelyne Abarbanell-Stransky, Claudine Deshayes, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Élisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; MM. Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, Jean-Paul Clément, Jacques Groleau, Pierre Logié et Jacques Pépin.

OBJECTIFS

DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit plus de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement à l'aide des cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **35 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XVIII** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.